

Le sol est notre plus grande force

DES AGRICULTEURS

MONTREAL, 18 OCTOBRE 1934

CINQ SOUS LE NUMERO

Un regard en arrière

Rédaction — Collaboration — Tirage — Publicité

Deux mois se sont écoulés depuis notre entrée au "Bulletin des Agriculteurs". Ve n'est pas une éternité, certes, mais nous avons pensé à faire une brève revue des actes posés depuis août dernier.

Rédaction

Nous avons cherché à donner une allure nouvelle à la Rédaction. Nous avons tenu tout d'abord à renseigner le plus parfaitement possible nos lecteurs sur les événements d'un intérêt tout particulier à leur profession. Pour cela, nous avons étudié et commenté à tour de rôle les Lois Agricoles Fédérales récentes. Nous leur avons fait connaître les législations nouvelles concernant le Crédit Agricole, le Marché des Produits Naturels, etc. Nous les avons renseignés très complètement sur les prix des différents marchés. De ce côté, nous n'avons épargné aucun effort et nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'est pas un journal agricole canadien-français de notre province qui nous soit supérieur dans ce domaine.

Nous avons encore tenu nos lecteurs au courant des événements politiques qui se multiplient dans le vieux Québec. Les attitudes de nos divers hommes politiques sur les nombreux problèmes agricoles qui nous confrontent, leur ont été révélées. Et cela, nous l'avons fait sans aucun parti pris, avec une impartialité indiscutable, comme nombre de nos lecteurs ont bien voulu nous le faire savoir. Qu'on nous permette de souligner en passant la liberté entière que nous ont accordée les propriétaires du "Bulletin des Agriculteurs". A date, il n'est pas d'améliorations, entraînant même des dépenses de temps et d'argent, qu'on nous ait refusées. Nous considérons comme un agréable devoir l'expression de ce témoignage. Et nous ne doutons pas que nos lecteurs ne nous sachent tout gré d'en exprimer notre satisfaction présentement.

Collaboration

Nous remercions sincèrement tous ceux qui nous ont aidés dans ce domaine. On sera peut-être surpris d'apprendre qu'un rédacteur de journal considère comme une "aide" l'envoi d'articles du dehors. Et pourtant, c'est l'exacte vérité. Le pauvre rédacteur de journal ne peut être partout. Il ne peut lire tout. Il ne peut être renseigné sur tout. Lorsqu'un cultivateur nous adresse une Tribune Libre, il nous fournit, dans bien des cas, des renseignements précieux. Il pose des jalons importants pour l'étude d'un problème, la rédaction d'un article. Aussi nous souhaitons qu'ils se multiplient ces écrits de nos lecteurs, marqués au coin de la sincérité et de la charité. Point de personnalités blessantes, nous vous en prions. On peut combattre l'idée que l'on a toutes raisons de croire fautive ou dangereuse, sans cependant détruire l'homme qui l'a émise. Rappelons-nous toujours que nous avons affaire à un homme comme nous.

Nouveautés

Nous avons fait allusion plus haut à la page des marchés. Nous voulons encore mentionner tout spécialement notre chronique légale. Elle est sous la direction d'un jeune avocat habile et dévoué. Il ne faut pas craindre de venir le consulter. Il ne vous en coûte pas un sou. Plus que cela, vous éviterez des dépenses sérieuses en le consultant à temps.

Notre service de renseignements fonctionne bien. On va jusqu'à nous le faire savoir. Nous en remercions nos lecteurs. Nous voudrions que tous ceux qui parcourent notre journal se prévalent de ce service. C'est encore GRATIS. Communiquez donc avec nous aussi souvent que vous le jugerez à propos.

Tirage

Il est resté à peu près au même niveau qu'au printemps. C'est bien sans doute pour les temps difficiles que nous traversons, mais ce n'est pas assez. Nous aimons tout autant vous le dire, votre rédacteur ne sera jamais satisfait à ce point de vue. Tout homme a ses faiblesses. C'est la mienne au point de vue journalisme, le tirage. Aussi, demandons-nous à nos lecteurs, pour commencer, UN ABONNEMENT nouveau. Ce n'est pas exorbitant, il nous semble. Qu'en coûtera-t-il à chacun? Un quart d'heure de conversation avec un parent, un ami, un confrère. Vous aimez votre "Bulletin"? Dites-le et ce sera suffisant.

Mais ceux qui nous sont réellement dévoués feront mieux encore. Notre aimable "Grande Soeur" a lancé récemment un appel à ses "Abeilles". Cet appel, nous l'approuvons entièrement. Tout en aidant notre "Journal", les correspondantes à la Page Féminine méritent de jolies primes qui les dédommageront amplement des efforts dépensés. Et puis, qui osera rebuter la sollicitation aimable et pressante d'une de nos "Abeilles"? Elles "bourdonnent" si gentiment que nul ne saurait leur résister...

Publicité

On aura remarqué qu'elle augmente. Mais l'amélioration dans ce domaine s'impose. Deux moyens à notre disposition:

- 1) Mention du "Bulletin" à tout achat et vente;
- 2) Utilisation de notre Service de Renseignements. En ce dernier cas, c'est nous qui nous chargerons d'intéresser nos gérants de maisons de commerce à adopter nos colonnes pour leur publicité.

Voulez-vous porter une attention toute spéciale à cette augmentation de notre publicité à laquelle nous attachons une importance primordiale?

Mais nous ne voulons pas prolonger indéfiniment cet écrit. Veuillez, amis lecteurs, nous aider dans notre tâche. Vous le VOULEZ, nous dirions même, vous le DEVEZ. Car enfin, qui profitera mieux que vous d'un journal, votre porte-parole, grand, intéressant et écouté?

Robert RAYNAULD

La Banque du Canada et les Canadiens français

Extrait de procès verbal du conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, séance du 25 septembre 1934.

Considérant que le Parlement vient d'établir une banque centrale au Canada,

Considérant que cette institution bancaire est fondée pour régler le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation et pour favoriser la prospérité économique et financière du Dominion,

Considérant que cette banque sera gérée par un Conseil d'administration composé d'un gouverneur, d'un sous-gouverneur et de sept administrateurs,

Considérant qu'il peut en outre

exister un sous-gouverneur adjoint, mais qui ne fera pas partie du conseil d'administration.

Considérant que les Canadiens français forment le tiers de la population totale du Canada,

Il est en conséquence décidé à l'unanimité par les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, réunis en assemblée régulière ce 25 septembre 1934, de réclamer le poste de sous-gouverneur comme étant le seul poste qui puisse convenablement être offert à la population canadienne-française, vu que les administrateurs de cette banque seront élus par les actionnaires et qu'il n'y a aucune garantie dans la loi qu'un groupe minoritaire obtiendra une représentation parmi ces administrateurs. Adopté.

Le chef du secrétariat, (Signé) Alphonse de la ROCHELLE

Copie conforme: le chef du secrétariat, Alphonse de la Rochelle.

Montréal, le 11 octobre 1934.

En plein congrès

A l'heure où paraissent ces lignes, quelque 300 délégués réunis à Québec discutent en Congrès plénier l'important problème de la Colonisation. Nous ne pouvons nous empêcher de leur souhaiter plein succès.

Quelque part ailleurs, nous publions la correspondance échangée entre M. Irénée Vautrin et M. Paul Gouin, président de l'"Action Libérale". Ce que M. Gouin n'écrit pas en toutes lettres mais veut faire entendre, c'est que ce Congrès arrive avant son heure. Et nous endossons sa manière de voir. Nous nous expliquons.

Ces assises ont un but très louable: l'établissement des fils de cultivateurs surtout, accompagné du décongestionnement de nos centres urbains. Nous admettons cette double nécessité. Mais, est-ce bien là le plus pressant? Si l'on veut éviter le déversement des populations rurales dans les centres, rendons possible avant tout la vie sur la ferme! Qui croira sérieusement à la réussite des colons, dans des conditions de vie autrement difficiles, là où de vieux terriens ne parviennent pas à joindre les deux bouts? Ce serait attribuer à des fils de cultivateurs ne possédant pas l'expérience des chefs de famille, n'ayant pas les mêmes obligations, à des chômeurs des villes ayant oublié leur métier, si ce sont d'anciens cultivateurs, ou n'en connaissant rien s'ils ont toujours habité les grands centres, des qualités d'endurance, de travail, de courage, dont seraient privés les ruraux de toujours. Non, une telle illusion n'est pas permise. Et nous ne croyons pas que ceux qui participent aujourd'hui à ce Congrès de la Colonisation l'entretiennent. Qu'il résulte quelque bien de ces assises, nous voulons le croire. Que le programme adopté amène quelque amélioration, soit. Mais les sommes énormes qu'on dépensera pour le réaliser ne seront toujours qu'à demi-productives parce qu'on n'aura pas commencé par le commencement.

Nous souhaitons ardemment une chose. Il se peut, il est presque certain même qu'elle se réalisera si les organisateurs de ce Congrès, ceux qui y participent sont absolument sincères, comme nous ne voulons pas en douter: c'est qu'on s'aperçoive au cours des discussions qui s'élèveront parmi les congressistes, QUE LE MAINTIEN DES CULTIVATEURS ACTUELS SUR LA FERME EST PLUS IMPORTANT QUE LE MEILLEUR PROGRAMME DE COLONISATION OU DE RECOLONISATION. Il est impossible que cette nécessité impérieuse ne saute pas aux yeux des congressistes dès leurs premières assemblées. Et nous avons confiance que, cette conviction étant fermement ancrée dans leur esprit, ils demanderont, ils exigeront même sans plus tarder l'application d'un programme législatif qui y pourvoie. Les formules nécessaires à l'application de ce programme seront, sans qu'on y songe, exprimées au cours de ce Congrès. D'ailleurs, elles se résument en ces mots bien simples: "Coordination de tous les efforts vers une agriculture vraiment rémunératrice".

Robert RAYNAULD

La danse des millions

Comment une mise de deux millions et demi en 1900 rapporte 108 millions à certains actionnaires de la "Montreal Power"

Et ces messieurs trouvent que les taux de l'électricité et du gaz sont très bas?

Nous savons avec quelle parcimonie les directeurs de la "M. L. H. & P." réduisent les taux d'électricité — ils ne réduisent jamais ceux du gaz! — lorsqu'ils constatent que l'opinion publique tend à devenir menaçante, à moins qu'ils ne croient devoir le faire pour justifier ou, ce qui est plus juste, pour faire avaler de nouvelles augmentations du taux du dividende. Chaque fois on a soin de nous dire sur tous les tons que ces réductions sont "volontaires", en d'autres termes que c'est parce que la compagnie est très généreuse envers nous. Qu'est-ce que ça serait si elle ne l'était pas? Voyons un peu:

Le Dr Hamel, dont on connaît la lutte sans répit qu'il fait depuis des années au trust de l'électricité, en a donné un jour la description détaillée, description qui fera mieux comprendre ce que nous écrivions la semaine dernière sur le même sujet.

"Voulez-vous un exemple plus simple et plus bref de la surcapitalisation de la "M. L. H. & P.", disait M. Hamel.

"Prenons les 22,500 actions de la Royal Electric en 1900, filiale de la "M. L. H. & P." et supposons que les actionnaires demeurent toujours les mêmes après leur versement initial de \$2-250,000 au trésor de la compagnie.

"En 1901, ces 22,500 actions deviennent 56,250 actions de la "M. L. H. & P."

"En 1916, elles se multiplient par trois et représentent 168,750 actions de la Civic Inv. and Ind. Co. Ce sont de véritables actions couveuses.

"En 1926, les 168,750 actions sont de nouveau multipliées par deux et forment 506,250 actions de la "M. L. H. & P."

"En 1930, les 506,250 actions sont doublées, ce qui donne 1,612,500 actions de la même compagnie.

"Avec 22,500 actions, en 1900, qui représentent un capital de \$2,250,000, voilà les heureux propriétaires, en 1930, avec 1,612,500 actions qui ont valu, à un certain moment, à la Bourse, \$77,962,500. De plus, en 1926, ces actionnaires ont retiré en bonis \$8,437,500, c'est-à-dire qu'ils ont été remboursés près de quatre fois de leur placement initial. En outre, de 1900 à 1931, il leur a été payé en dividendes sur ces actions de la Royal Electric ou de leurs subdivisions \$22,367,252. Le placement initial de \$2,250,000 rapporte donc un dividende annuel de \$1,518,750, ce qui représente un revenu annuel de 70% sur un capital remboursé quatre fois. Les actions de la Royal Electric ont été multipliées 45 fois en 30 ans et pour acheter l'équivalent d'une action du début, il vous faut, aujourd'hui, déboursier \$2,250.

"Ceci n'empêche pas de prétendus amis du peuple de larmoyer sur le sort de nos pauvres compagnies d'utilités publiques qui ont tant accompli pour le développement de notre province et dont le trésor est obéré par le poids de taxes. N'est-ce pas que c'est attristant? Laissons-nous tordre sans merci par pitié pour cette

(Le BULLETIN)

Heure catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 21 octobre, organisée par le Comité des œuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. E. Mgr Gauthier, sera donnée par M. l'abbé Emile Lambert, curé de Saint-Léonard de Port-Maurice. Il continuera à exposer la vie et le rôle de saint Pierre.

Cette causerie commencera à 6 heures précises. A 6 h. 20, audition de chant religieux par la chorale de la paroisse Saint-Denis, sous la direction du Dr Noël Versche-

den, maître de chapelle. A 6 h. 45, causerie missionnaire par Soeur Marie Philémon, des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Elle exposera les missions de sa communauté.

Quand vous aurez lu ce journal NE LE JETEZ PAS Faites-le lire à un ami.

Le discours de S. E. le cardinal Villeneuve au congrès de colonisation

"Nous, vos évêques, nous voulons demeurer sur le terrain religieux et social"

"Avec vous, nous avons la persuasion que le temps n'est plus aux expédients, ni aux mesquines solutions" — "Il n'est pas possible de songer à faire faire, en notre vingtième siècle, de la colonisation à la façon de nos pères" — Les sociétés diocésaines et les comités paroissiaux de colonisation — Fédération interdiocésaine

"CES SOCIÉTÉS NE FERONT POINT DE POLITIQUE DE PARTI, ELLES SERONT NOTRE INSTITUTION"

Québec, le 17. — Voici le texte du discours prononcé ce matin par Son Eminence le cardinal Villeneuve à l'ouverture du congrès de colonisation (les sous-titres sont de nous):

Monsieur le président, Messieurs et honorables messieurs,

Messieurs, Ma présence à ce congrès, où je crois apporter la pensée de mes vénérés collègues de l'épiscopat en même temps que la mienne, pour servir de tonnerre d'aucuns. Si, en effet, elle voulait signifier l'approbation de tel programme politique et la condamnation de tel autre, je serais hors de ma place et l'on aurait lieu de me le signifier.

Mais, j'en suis bien sûr, les termes de l'invitation qui nous a été faite ne laissent pas entendre autre chose. L'on n'a pas voulu demander aux évêques ce qui n'est point de leur ressort, à savoir de discuter entre les systèmes et les mesures qui seront discutées dans ces assises, de concéder leur nihil obstat aux uns, leur non licet aux autres. Non.

Ne pas confondre politique et politique

La politique, Messieurs, dans son sens large et étymologique, c'est la science, ou plutôt, l'art des moyens propres à procurer le bien commun d'un Etat. Elle est, pour une part, une science et un art philosophique qui relève de la spéculation rationnelle de tous, et elle est soumise aux règles directrices de la morale. A ce compte, la religion a le droit de la juger, de lui tracer des buts et de lui fixer des bornes, de la louer ou de la condamner.

Dans sa partie abstraite, formée de principes généraux et de maximes intemporelles, elle est le loi commun de tous ceux qui pensent, et plus ceux-ci ont de la hauteur de vues, de la pénétration intellectuelle et de l'expérience humaine, plus leurs observations et leurs exposés ont-ils d'autorité spéculative. Tels par exemple, au sommet, un Aristote ou un saint Thomas d'Aquin.

Peut-être les évêques, de ce chef, peuvent-ils plutôt vous inspirer confiance, et leurs considérations être d'un prix singulier dans les débats publics. Mais, alors, messieurs, et entendez-le bien, ils ne vous apportent que des directives auxquelles ils ne prétendent point, quel que valeur que vous jugiez devoir leur accorder, lier ni les consciences ni les esprits de personne, si ce n'est dans la mesure où les remarques qu'ils énoncent portent en elles d'évidence et de vérité.

Cependant d'une façon plus pratique et plus contingente, dans telles circonstances spéciales et à tel moment donné, on entend par politique l'art de combiner les moyens et d'orienter les efforts vers l'obtention de quelque objectif particulier, propre à favoriser le bien public. C'est ici plus qu'il ne peut y avoir des contingences, des opportunités, et même des partis, en politique.

L'erreur serait de confondre ainsi politique et politique, de placer sur un même plan des opinions légitimes mais variables et non absolues, avec les principes intangibles de la morale et les règles irréductibles de l'ordre social; de pousser l'esprit de parti du terrain de la politique éventuelle et passagère, jusqu'à vouloir l'élever à celui de la philosophie sociale et de la doctrine religieuse.

Les vertus, vertus publiques aussi bien que domestiques et privées, demeurent le thème propre et la fin spécifique de la religion et de la morale; à leur sujet, les évêques continueront d'avoir le droit de dire: ceci est bien, ceci est mal. Par un serment sacré, en effet, ils se sont engagés au jour de leur consécration épiscopale, comme le leur a enseigné le Pontife consécrateur dans la préface solennelle qu'il a chantée sur eux, à ne point appeler bien ce qui est mal, ni à dire mal ce qui est bien; non dicat malum bonum, nec bonum malum; à ne point placer les ténébreux à la place de la lumière ni réciproquement: non ponat lucem tenebras, nec tenebras lucem.

Par voie de conséquence, et à un autre titre, mais très légitime aussi, il leur est loisible, en ce qui concerne l'ordre social, d'en exposer la philosophie et d'en démontrer les rapports étroits avec le

bien éternel lui-même des âmes. Voilà ce que n'est pas manqué de faire les Pontifes et les Docteurs chrétiens. Léon XIII et Sa Sainteté Pie XI, et tous les évêques particulièrement qu'on a appelés les évêques sociaux, n'ont cessé d'accomplir cette tâche délicate et salutaire besogne.

C'est ici, messieurs, sans doute, que vous souhaitez nous voir intervenir. Vous avez senti que le problème de la colonisation n'est plus, pour vous, à l'heure présente, un problème politique, au sens étroit, ni un tremplin d'élections; que c'est un problème social; et c'est sur ce terrain que nous venons avec vous l'étudier et lui assurer notre collaboration.

Jeunesse oisive et sans avenir

Messieurs, le problème se pose d'abord pour les évêques au point de vue religieux, sous cette formule simplifiée. Nos villes et nos campagnes regorgent d'une jeunesse oisive et sans avenir. Le mariage lui est interdit, parce qu'elle ne saurait prudemment s'établir ni ne pourrait élever une famille. D'où, facilement, la licence des mœurs, le malthusianisme, l'oubli graduel chez les nôtres du devoir social, et l'atténuation, l'obnubilation même de la conscience en ce qui concerne le foyer à fonder et les sacrifices nécessaires à y consentir. C'est la chair et le désordre qui viennent ainsi solliciter nos jeunes. Les aveux et les constatations en sont lamentables.

Mettez avec cela, messieurs, tous les moyens modernes de jouir, l'atmosphère du naturalisme qui nous envahit et nous enveloppe de plus en plus, et vous apercevrez à l'issue de la situation actuelle le paganisme incrédule et corrompeur.

Nous sommes ici sur notre terrain. Nos âmes de Pasteurs s'émeuvent, nous voyons en foule notre jeunesse s'en aller aux abîmes, et de toute notre force, d'évêques s'adressant à des chrétiens, nous vous prions: Sauvez la religion de vos peurs, sauvez leurs mœurs chrétiennes, sauvez chez nous la famille et la race qui ont conservé sur ces bords la foi à Jésus-Christ!

Avec vous, nous descendrons d'un degré pour nous établir sur le terrain social. Le chômage est la plaie qui ronge nos paroisses surpeuplées. Des milliers de jeunes gens, je vous laisse d'en fixer le nombre exact, cherchent du travail pour vivre. Les villes étouffent de chômeurs qu'elles ne peuvent ingérer, les paroisses rurales ne paraissent plus avoir de terres en disponibilité. Messieurs, la conclusion, elle est de tous: Il faut en trouver!

Voilà une conclusion de sociologie indiscutable. Mais nous, vos évêques, nous pouvons là-dessus prononcer un jugement de morale. A savoir qu'il existe une grave obligation de conscience pour les chefs d'Etat et pour les subordonnés de collaborer dans le sens le plus efficace à la solution du problème vital qui se pose présentement. Arrière les considérations mesquines et les ambitions du pouvoir. C'est au niveau de la haute politique, au sens le plus noble du mot, que tous les hommes publics et tous les groupements sociaux, de quelque nuance ou de quelque parti qu'ils se réclament, doivent se hausser. Sinon, tous les inertes et tous les hésitants porteront devant Dieu une justiciable responsabilité, et aux regards de l'histoire ils seront stigmatisés du crime d'avoir perdu l'avenir.

Après cela, messieurs, notre rôle est fini. C'est à vous de juger avec réflexion et sens pratique quels moyens efficaces vous devez prendre afin d'enrayer le mal et de sauver les intérêts sociaux et religieux qui sont en péril.

Questions

Avez-vous à libérer les terres qui ont été affermées, pour des raisons que je n'ai pas à juger, aux compagnies d'exploitation forestière? Avez-vous à remplir les cadres des vieilles paroisses qui ne sont pas peuplées à leur pleine capacité? Avez-vous à renouveler les méthodes de culture et à faire du métier d'habitant une profession vraiment honnête et rémunératrice? Avez-vous à ouvrir des régions nouvelles dans le domaine encore si largement inoccupé de notre incomparable province? Devez-vous

songer à une œuvre à longue échéance et durable, qui règle le problème en son fond en vous appliquant plutôt à établir les fils de cultivateurs encore ruraux qu'à planter simplement par le retour à la terre, les urbains déracinés et inerte, dont la vocation terrienne reste à éteindre? Y consacrez-vous dix millions tout entiers? Seront-ils suffisants non seulement pour régler le problème des campagnes surpeuplées mais aussi pour arracher aux idées communistes, comme il le faut, et sans retard, les milliers de familles des sans-travail de Montréal? Ces millions serviront-ils aussi à intensifier l'occupation des fermes abandonnées? Serviront-ils plutôt au travail exclusif de la colonisation des régions nouvelles? Le plan général de colonisation se fera-t-il sur une échelle sociale et assez large pour que même les incapables aux travaux de la culture puissent dans les régions nouvelles vivre de l'administration et des métiers de l'industrie agricole? Dix millions s'écartent beaucoup pour ce travail, surtout si on fait la part des frais accidentels et des obligations échues à solder? N'y faudrait-il pas, pour un temps indéterminé, un budget annuel de ces dix millions? Ce budget sera-t-il pris à même le trésor de la Province, ou bien par un pouvoir législatif sur la contribution des municipalités déjà si grevées, pour en tirer les ressources? Vers quelles régions nouvelles veut-on orienter les courants migrateurs? A-t-on au complet le cadastre précis des terres colonisables ou neuves? A-t-on commencé ou va-t-on achever les arpentages, les relevés, l'étude du sol et du drainage nécessaire dans les cantons à ouvrir? Les divers ministères, Agriculture, Colonisation, Voiries, Forêts et Forêts, vont-ils à cet effet collaborer et dans quels principes de coordination? Les colons nouveaux auront-ils des secours directs, des primes d'encouragement, des subventions en nature? Mettra-t-on à leur disposition des agronomes, des aviateurs, des horticulteurs, des apiculteurs, des médecins vétérinaires, des experts en graines de semences, des lutteurs d'intérêt et des conseillers expérimentés? Auront-ils les services de gens malades, sinon de médecins? Les routes, les écoles, l'organisation municipale et ferroviaire, vont-elles marcher au pas?

Autant, Messieurs, et avec cent autres, de questions que vous allez vous poser, que nous vous posons à titre privé, mais dont la réponse vous appartient. Notre rôle ici de chefs et de directeurs est fini. C'est là de la poétique contingente autour de laquelle les discussions sont permises, les opinions diverses, les partis même légitimes. Si nous avons là-dessus quelque prudence et quelques données, ce sont des sentiments personnels que nous ne saurions, je le répète, vous imposer d'autorité. C'est ainsi par exemple qu'avec vous tous, nous avons la persuasion que le temps n'est plus aux expériences ni aux mesquines solutions. Que c'est un puissant mouvement public selon les méthodes les plus scientifiques et les bases les plus larges qu'il faut aujourd'hui créer.

Les sociétés diocésaines de colonisation

Mais, Nous, vos Evêques, nous voulons demeurer sur le terrain religieux et social. C'est pour y demeurer que nous avons voulu mettre notre influence et nos moyens d'action, en cette matière, au service du bien commun par des sociétés diocésaines de colonisation.

Le but de nos sociétés diocésaines de colonisation est de favoriser la colonisation d'abord en travaillant l'opinion et en persuadant les fils des cultivateurs qu'ils doivent préparer leur établissement sur des terres neuves, puis en venant en aide aux colons sans ressources dans leurs commencements.

Elles veulent d'abord provoquer un sentiment commun d'éducation colonisatrice. Entendant intéresser aussi bien les citoyens que les ruraux à leur œuvre, elles veulent convaincre tous les nôtres que cette œuvre est éminemment sociale et patriotique, qu'elle est nécessaire et qu'elle est possible, qu'elle sera même relativement facile.

(Suite à la dernière page)

TRIBUNE LIBRE

Crédits à deux commissions et autres choses

Après deux longues sessions de travail ardu, peut-on croire que la situation du cultivateur est meilleure que dans le passé? Pour ma part, j'en doute. Au crédit agricole, il faut bien l'admettre, tout le monde n'est pas intéressé et je pense ne pas me tromper en disant qu'il est du devoir de toutes les classes et de tous les individus d'y porter leur attention. Il me serait facile de prouver mes avancées si je voulais bien entrer dans tous les détails, mais ce serait trop long. On a voulu, à Ottawa, amender la Loi du Crédit Agricole, on a voté la Loi des Concordats, Malheureusement, pour en bénéficier, il faudrait pouvoir emprunter et l'amendement ne le prévoit guère. A Québec, on a réduit les frais des examens de titres et on a nommé un avocat pour voir sans qu'il en coûte au cultivateur. Mais la situation du cultivateur reste stationnaire car, en pratique, on ne prête pas, c'est M. Tasche qui, lui-même, qui a décliné.

changer du foin pour du beurre. Nous pouvons vendre notre foin et nous n'avons pas besoin de beurre. Cette politique de libre-échange qu'on nous conseille me semble bien vieille et me fait penser aux cultivateurs routiniers dont on parle si souvent. Le libre-échange ça pouvait avoir un bon au temps de Laurier ou au temps des Boers mais pas de nos jours. J'ajoute que M. Godbout ferait œuvre plus utile en songeant à créer un crédit agricole si nécessaire qu'à critiquer les bonnes mesures du gouvernement Bennett. Et d'ailleurs, le ministre de l'Agriculture, préche la protection lui-même lorsqu'il commande la consommation de produits du Canada, ce qui pour nous ne pouvons que le féliciter. On accuse M. Bennett d'avoir fermé les marchés. Lequel est connu? Ce n'est certes pas par les accords conclus avec la Rhodésie par exemple, car M. King a voté avec M. Bennett à cette occasion. Ce ne sont pas encore ceux d'Angleterre car notre marché y est meilleur qu'au temps de Laurier. Il en est de même avec la France et les Etats-Unis. Ce dernier pays, en 1933, a permis l'entrée en franchise de notre foin et a encore absorbé près de 90% des exportations de nos produits de l'étable. Je ne suis pas prêt à approuver M. Bennett sur tous les points de sa politique, mais par ailleurs je ne puis guère accepter les vues de ceux qui viennent critiquer les bons points de son programme. On aurait pu nous parler des bonnes propositions de la gauche, principalement de M. Motherwell concernant les monnaies. J'aurais été heureux d'approuver messieurs Motherwell et King sur une proposition de baisse de l'intérêt sur le crédit agricole, comme je le félicite de leur attitude au sujet de la monnaie bilingue et la taxe sur le sucre. Il peut y avoir un peu de politique dans mon article, mais de la partisanerie, jamais! Edmond PLOURDE, Tingwick, Cte d'Arthabaska. Le 9 octobre 1934.

Les cultivateurs délivrés

La Loi des Concordats est en force depuis le premier octobre et l'on peut s'en servir des maintenant. Aux prêteurs d'argent qui ont des hypothèques sur les propriétés des cultivateurs et à ceux qui n'avaient pas besoin de leur argent, sont pour le prêteur de nouveau, le me permis de donner un conseil: "N'obligez donc pas vos débiteurs à faire appel au gouvernement car ce dernier leur fournira les argent nécessaires pour vous payer". Quand vous aurez votre argent, vous irez le déposer dans les banques à 2% d'intérêt. Le gouvernement l'empruntera à 4% pour le donner aux cultivateurs dans le besoin qui paieront eux, 5% d'intérêt. Il se trouvera donc trois classes d'individus qui se partageront \$5.00 d'intérêt: pourquoi pas partager cet intérêt entre le créancier et le débiteur eux-mêmes?

PROBLEME DU LAIT

Que s'est-il fait en faveur de la classe agricole depuis quatre ans? On constate qu'on essaie de sauver les que de 7,000 expéditeurs de lait de la province et c'est très bien mais que l'approche des élections on soit peut-être la cause. On s'occupe par là régler la grave et angissant problème de l'industrie laitière? Que fait-on pour les 128,000 autres cultivateurs? Est-ce que la fixation des prix du beurre et du fromage ne s'impose pas? Il ne s'agit pas de savoir si c'est Ottawa ou Québec qui est en faute, l'important est qu'on agisse le plus vite possible. M. Godbout aura beau tenter de nous faire croire qu'il peut faire monter les prix il nous faudrait faire venir du beurre de Nouvelle-Zélande, nous sommes mieux renseignés que cela. On nous dit d'é-

Cultivateurs qui êtes menacés, ne vous laissez pas acabler. Il y a un homme nommé dans chaque comté de cette province et si vos créanciers insistent pour obtenir leur dû, allez le trouver avec votre avis de trente jours. Il ne vous en coûtera rien. Ne vous laissez pas intimider et ne payez aucuns frais inutilement.

Si se trouve des cultivateurs endettés qui doivent encore sur des terres payées trop cher que le vendeur voudrait reprendre en leur faisant perdre tout ce qu'ils ont donné, qu'ils aillent consulter, eux aussi, le représentant du comté qu'ils lui confient leur cause et il s'en occupera.

Députés conservateurs du gouvernement fédéral, vous avez passé une bonne loi mais il vous reste à la faire appliquer avec justice si vous voulez mériter réellement de vos concitoyens. N'allez pas compter sur l'appui des députés libéraux qui vont prendre tous les moyens sans doute de la faire tourner contre vous.

Maxime COUPAL, Notre-Dame de Stanbridge. Le 9 octobre 1934.

M. Gérard Tremblay

M. le rédacteur, M'accorderiez-vous un petit espace dans vos colonnes pour venir remercier le ministre de l'Agriculture de nos avoir donné, dans le comté des Deux-Montagnes, un agronome de premier ordre en la personne de M. Gérard Tremblay. Nous sommes tous bien satisfaits car nous savons que M. Tremblay est un homme de dévouement et de travail qui connaît assez bien notre comté. Il est certain que tous tiennent à exprimer leur gratitude au ministre de l'Agriculture pour cette nomination. Un fervent du cercle agricole, St-Eustache, le 12 octobre 1934.

Les cultivateurs et la colonisation

Il se tient actuellement à Québec le grand congrès de colonisation dont on parle depuis si longtemps. Je me rappelle avoir vu dans le Bulletin des agriculteurs des remarques à l'endroit des cultivateurs qui ne se dérangent pas pour assister à aucune assemblée ou congrès; il n'y a pourtant pas de raison d'être surpris, car des cultivateurs et des hommes qui ont de la misère à manger trois fois par jour, ne peuvent pas facilement payer pour se rendre à un congrès à Nicolet et encore moins à Québec.

J'ai une requête à adresser à tous les congressistes et à ceux qui ont charge particulièrement de défendre la classe agricole: c'est d'exiger pour nous, cultivateurs, le prêt agricole à long terme et à bas intérêt, afin que, l'espoir revenant dans les coeurs, nous puissions supporter ces temps difficiles qui nous forcent non seulement à un dur labeur mais encore qui nous font mourir d'inquiétude à la pensée que nos créanciers peuvent nous enlever notre terre un jour ou l'autre. Moise COTE, Saint-Cyrille de Wendover.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

La rentrée du bétail pour l'hivernement

Il y a déjà quelque temps que les vaches et les veaux de l'année ont commencé à coucher à l'intérieur. Cependant le jour, lorsqu'il ne pleut pas et qu'il ne fait pas trop froid, ils doivent encore aller au pâturage pendant quelques heures afin de prendre de l'exercice. En plus d'aller au pâturage le jour, ils doivent recevoir une ration entière de foin, de racines et de moule. Pour les animaux qui sont déjà à l'intérieur, c'est le bon temps de les examiner pour les poux et de les traiter en conséquence dès le commencement de l'hivernement. Quant aux taures d'un an et de deux ans, elles peuvent coucher dehors sans trop d'inconvénient aussi longtemps qu'il n'y a pas de neige ou que les froids ne sont pas trop rigoureux, pourvu qu'elles aient un bosquet ou une remise pour se mettre à l'abri des mauvais temps. Si elles sont en bonnes conditions de chair à cette époque et s'il y a suffisamment d'herbe dans les pâturages, elles n'ont pas besoin de recevoir une ration supplémentaire. Les taures d'un et deux ans peuvent même hiverner dehors pourvu qu'elles aient accès à une étable que l'on tient fermée la nuit et ouverte le jour. Ce genre d'hivernement a été expérimenté depuis deux ans sur cette station et a bien réussi.

La conservation du fumier

Le fumier de ferme entier et bien conservé est sans contredit l'engrais le plus complet qui soit. Cependant, chez plusieurs cultivateurs, une grosse moitié de sa valeur est perdue. Un manque de lièzière pour absorber tout le purin, le lavage par les pluies et la mauvaise fermentation, sont les trois grands facteurs qui concourent à lui enlever sa richesse. Pour bien conserver l'engrais de ferme, l'idéal est d'avoir une remise à fumier et d'employer beaucoup de lièzière. Cependant, pour ceux qui n'ont pas de remise, on conseille d'employer également une abondante lièzière, de ne pas faire les tas de fumier sur des terrains en pente et de charger le fumier au jour le jour dans les champs où il devra être épandu. Les tas de fumier doivent avoir les côtés droits et non penchés; quant à la dimension à leur donner, cela dépend de la quantité de fumier à y mettre; mais autant que possible, ils doivent avoir 15 pieds de largeur et de 6 à 7 pieds de hauteur. Le dessus des tas doit être incliné un peu vers le centre de façon à absorber l'eau des pluies qui servira à chasser l'air et à favoriser une bonne fermentation.

Pour obtenir une bonne ponte en hiver

Il ne suffit pas pour obtenir une bonne production d'œufs en hiver d'avoir des poulettes bien développées et de bonne qualité, il faut aussi leur fournir, en plus d'un logement sain, une alimentation convenable. Les mélanges de grains et de moule ci-après mentionnés ont été employés avec beaucoup de succès sur cette station pour la ponte d'hiver.

Moulée sèche: 100 livres de farine de blé d'Inde, 100 lbs de farine blanche, 25 livres de farine d'avoine, 75 livres de son, 50 livres de farine de viande, 30 livres de farine de poisson, 13 livres de lait écrémé en poudre, 3 livres de sel à médecine, 1-2 lb de sel fin et 9 livres d'huile de foie de morue.

Mélange de grains: 100 lbs de blé d'Inde cassé, 100 lbs de blé et 50 livres d'avoine. Il faut continuellement tenir de la moulée sèche à la portée des oiseaux. Quant au grain, par 100 poules, on donne 10 à 12 livres par jour pour une ponte de 50 pour cent et de 7 à 9 livres si la ponte est moins que 50 pour cent; un tiers de cette quantité de grain est servi le soir et le reste le matin. En plus, les oiseaux doivent recevoir du trèfle ou de la luzerne hachée et des betteraves fourragères. Pour bien méler l'huile de foie de morue à la moulée, il faut l'incorporer avec le son avant de l'incorporer dans le mélange. Les poulettes qui sont suffisamment développées devraient recevoir cette ration dès maintenant afin de commencer leur ponte en novembre; mais il faudra passer graduellement de la ration de croissance à cette ration de ponte en prenant un mois pour faire la transition complète. (St-Anne de la Pocatière).

Engrais phosphaté pour les récoltes de grande culture

Les recherches sur les engrais chimiques, conduites par le Service de la Chimie, de concert avec les fermes et les stations expérimentales fédérales, ont fait ressortir l'importance des applications d'acide phosphorique dans la production des récoltes de grande culture. Ces effets bienfaisants des engrais phosphatés ont été spécialement notés dans les provinces maritimes, le nord de l'Ontario, les régions à grain dans les provinces de la Colombie et de la rivière Fraser en Colombie-Britannique.

A Kentville, N.-E., pendant la période de 1931-33, une quantité de 75 livres par acre d'acide phosphorique (fourni par du superphosphate ou des scories basiques) appliquée à la récolte d'avoine sur un assolement de trois ans d'avoine, de foin de trèfle et de foin de mil, a résulté en une augmentation de 18 pour cent de grain, 39 pour cent de foin de trèfle et 28 pour cent de foin de mil. A Kapuskasing, Ont., une quantité de 40 livres d'acide phosphorique à l'acre (fournie par 250 livres de superphosphate) appliquée à la récolte d'avoine-poivresse sur un assolement de quatre ans, a donné un bénéfice de \$10.44 par acre, déduction faite du coût de l'engrais. A Windermere, C.-B., une application de 96 livres d'acide phosphorique (fournie par 600 livres de superphosphate titrant 16 pour cent) pour la récolte de pommes de terre a donné une augmentation de rendement de 75 pour

cent sur le rendement moyen de la période de cinq ans, 1928 à 1932. A Agassiz, C.-B., une quantité de 500 livres de superphosphate à 16 pour cent, fournissant 80 livres d'acide phosphorique par acre, a augmenté le rendement des betteraves fourragères de 35 pour cent pendant la période de quatre ans, 1930-1933. Dans bien des districts des provinces des Prairies une application de 30 à 50 livres de superphosphate triple, faite pour les récoltes de grain, a provoqué de fortes augmentations de rendement sur tous les sols qui contenaient une quantité d'eau suffisante pour assurer la végétation des récoltes. Ferme Expérimentale, Ottawa.

Domages causés par la gelée aux pommes de terre

Les recherches effectuées au laboratoire fédéral de pathologie végétale de Charlottetown, I.P.-E., montrent que l'exposition à de basses températures peut causer trois genres de dommages distincts chez les pommes de terre: 1o la nécrose de la gelée. Cette nécrose se produit dans les tubercules qui ont été exposés au froid pendant un temps suffisant pour que des cristaux de glace se forment. Quand on sectionne ces tubercules on y trouve des régions nécrosées de trois genres différents, savoir: a) la nécrose en anneau, formant un anneau foncé bien visible au talon de la pomme de terre et causée par de courtes expositions au froid; b) la nécrose en filet, qui indique également une première phase des atteintes de la gelée et forme un réseau en forme de fil et dans le tissu des pommes de terre; c) un noircissement, qui se manifeste sous forme de plaques dont la couleur varie depuis une teinte métallique gris clair à brun foncé ou noir. Ce genre d'avarie est causé par une longue exposition aux basses températures et dans les cas avancés

les pommes de terre n'ont plus aucune valeur pour la semence. 2o "Gelé dur", ceci se produit lorsque les tubercules sont exposés aux températures qui descendent au-dessous du point de congélation du liquide de la pomme de terre. Ils s'amollissent rapidement, deviennent aqueux et pourrissent. 3o "Gout sucré". Les pommes de terre prennent le goût sucré lorsqu'elles sont conservées pendant plusieurs semaines aux températures voisines du point de congélation (32° Fahr.) ou qui ne dépassent ce point que légèrement; c'est à cause de l'accumulation de sucre produit par la conversion graduelle de la féculé.

Les pommes de terre touchées par la gelée ne valent rien pour la semence, parce que le développement du germe est retardé et aussi parce qu'il est à craindre que les plantons affectés ne pourrissent dans le sol. Il y a quatre précautions à prendre pour éviter les risques des gels et les pertes qui en résultent: 1o Arrachez les pommes de terre avant les grosses gelées; 2o Mettez-les dans les chambres où la température se maintient entre 35 et 40° Fahr. Les pommes de terre conservées à cette température ne prennent pas un goût sucré ni ne deviennent nécrosées. 3o Les pommes de terre transplantées pendant les froids doivent être protégées contre la gelée en tout temps. Il faut se servir de wagons chauffés et chargés, de façon à ce que l'air puisse y circuler librement. 4o Quand on sait que les pommes de terre ont été exposées au froid il faut s'abstenir de les manipuler tant que la température n'est pas remontée au-dessus du point de congélation. Station expérimentale fédérale, Charlottetown, I.-P.-E. Le 11 octobre 1934.

Le Canada était le principal fournisseur d'entraies à la Rhodésie du Sud en 1933 et venait au troisième rang comme fournisseur de denrées alimentaires pendant la même période.

Nouveau débouché offert aux oignons canadiens

Un nouveau pays vient d'entrer en lice dans le champ de l'exportation des oignons. Pendant longtemps la grosse majorité des oignons importés par les Indes occidentales de l'Ouest ont été fournis par la Hollande, le Portugal et l'Argentine, mais tout dernièrement les producteurs canadiens ont eu un surplus qu'ils ont expédié sur les Antilles et leurs produits ont été bien accueillis. En fait, dit le commissaire canadien du commerce, le bon goût des oignons canadiens, l'état sain dans lequel ils arrivent, ont fait une très bonne impression et la demande augmente. L'Ontario et les Provinces Maritimes ont été les fournisseurs principaux. Les oignons canadiens arrivent sur le marché des Antilles vers la fin d'octobre et le continuent jusqu'à la fin de janvier. Cette période d'exportation coïncide à peu près avec celle de la Hollande, et l'oignon canadien peut être fier d'avoir réussi à tenir tête à une concurrence aussi acharnée.

Ce journal est imprimé au No 432, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Georges Pelletier, administrateur.

INVENTIONS. Demandez le Manuel tradant des brevets, marques de commerce, etc. MARION & MARION. 1260, rue Université, Montréal.



Le "Rocher branlant" Jardin des Dieux, Colorado

L'Equilibre de la Santé

peut souvent être maintenu par l'usage opportun du

NOVORO DU Dr PIERRE

Cette médecine de plantes justement réputée

- Règle les intestins, Améliore l'appétit, Augmente le flux urinaire, Bénéficie le système nerveux, Tonifie les fonctions de l'estomac, Aide à évacuer les impuretés, Active l'action d'assimilation, Facilite la digestion.

Dans des milliers de foyers et dans nombreuses parties du monde, le Novoro du Dr. Pierre est le seul remède de famille employé par jeunes et vieux.

Ne contenant pas de drogues nuisibles on peut en toute sécurité le donner aux enfants et même aux bébés.

Il a souvent aidé quand d'autres remèdes avaient échoué. Une bouteille d'essai vous convaincra.

Offre Spéciale: Le Novoro du Dr. Pierre n'est pas un article ordinaire de commerce; seuls des agents locaux peuvent le fournir. Une bouteille spéciale d'essai, contenant 14 onces de médecine, vous sera envoyée en port payé, contre remise de \$1.00 et du coupon ci-contre. Dr. Peter Fahrney & Sons Co. 2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL. Livré exempt de douane au Canada.

Dr. Peter Fahrney & Sons Co. Coupon No C-2545 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Pour le montant ci-joint d'un dollar veuillez m'envoyer une bouteille d'essai de Novoro du Dr. Pierre, en port payé. Nom: Adresse: Bureau de Poste:

Toujours à votre service. Vous qui êtes intéressés dans l'industrie laitière: Nous vendons toutes les machines et ustensiles servant à traiter le lait chez le cultivateur, le laitier et le fabricant de beurre, de fromage et de crème glacée. Notre service et la qualité supérieure de nos produits sont une garantie de satisfaction. ADRESSEZ VOS DEMANDES A B. TRUDEL & CIE 304 PLACE D'YOUVILLE Montréal. Tél. MARquette 8067 Casier Postal 484

Achetons Vendons FOIN et FAILLE Tous les grains Avoine, sarrasin, etc. Engrais alimentaires, etc. AIME GUERTIN LIMITEE 1136 ouest, rue Notre-Dame - Montréal - Tél. WI. 1163 Spécialité: HEN-O nourriture pour poules et poulets.

Feuilleton du "Bulletin" La Légende du Donjon par Pierre GOURDON. L'avis de M. Gandoin. Mme de Distré avait eu raison de dire à Martine que la propriété de M. Gandoin n'était pas un château ancien et curieux comme Mont-Giraud, mais une habitation vaste et confortable. Pour l'atteindre, on s'engage, en quittant la grande route, dans une large avenue qui fuit sous des bois ombreux. Puis, tout à coup, au sortir de cette voûte de verdure, on se trouve en face des riantes prairies que coupent des bouquets d'ar-

L'attitude calme du maître de ce manoir était pour accroître cette impression. "Je suis très touché de votre visite, madame", dit-il en s'adressant d'abord à la douairière. Celle-ci s'empressa d'annoncer: "Nous venons vous demander vos conseils, votre appui, en vous faisant part d'une bien triste nouvelle. Qu'y a-t-il donc? Ma petite-niece, qui a voulu coucher la nuit dernière dans la chambre du donjon, n'a pas reparu ce matin. Oh!... fit M. Gandoin, sans que cette interjection, qui marquait sa surprise, eût rien d'un cri d'indignation ou d'effroi. Vous jugez de mon inquiétude, continua Mme de Distré. Je comprends, en effet, que... L'émotion de la vieille dame le rendait, à présent, loquace. Elle ne laissa pas M. Gandoin achever. "Mes bons amis Verdier et cet excellent Hubert de Limeray ont consenti à ne pas me quitter tant que je n'aurai pas retrouvé Martine. Mais nous l'attendons en vain. Alors, cette petite Lulu a eu l'idée que nous trouverions près de vous et de votre charmante fille peut-être un renseignement pouvant nous éclairer, tout au moins un avis sur ce qu'il faut faire. Ma fille n'est pas là, répondit M. Gandoin. Elle est partie pour Saumur où la direction de l'une de

ses bonnes oeuvres réclamait sa présence. Elle ne doit revenir qu'à l'heure du dîner. "C'est bien fâcheux!" s'écria la douairière, car j'espérais vaguement que Martine, qui l'aime beaucoup, lui avait fait part du projet inexplicable qu'elle a mis à exécution. "Brigitte ne m'en a rien dit. Je ne puis donc vous donner, madame, aucun renseignement utile. Mais, puisque nous me faites l'honneur de me demander mon avis, permettez-moi de vous engager à ne pas chasser cette disposition qui semble vous causer tant de souci. Laissez-moi vous dire aussi qu'à votre place je me tourmenterais un peu moins. C'est ce que je n'ai cessé de dire à Mme de Distré, appuya le colonel, oubliant que son optimisme du début avait fait place, depuis longtemps, à de sérieuses craintes. "Ne pas se tourmenter en pareille occurrence me paraît impossible, discuta la vieille dame. Ne pas ébranler cette affaire me semble aussi fort difficile et surtout très nuisible à mon désir d'obtenir, coûte que coûte, des éclaircissements. Vous pourriez peut-être obtenir des éclaircissements sans répandre ce bruit dans tout le pays, répliqua M. Gandoin toujours calme. Comment cela? Si je ne demande rien, ni à une personne du village, ni à une personne de Saumur,

je n'apprendrai rien. "On peut interroger d'autres personnes que des habitants de ce pays-ci. "Qui? "Votre petite-niece à sa mère, il me semble. "Oui, la veuve de mon neveu, Mme Elie de Distré, qui vit très loin, dans les Cévennes. "C'est à elle qu'il faut s'adresser d'abord. "Pourquoi? "Parce que c'est elle, sans doute, qui sait ce qu'est devenue sa fille. "D'après vous, Martine serait donc retournée dans son pays? "Je ne dis pas cela, s'empressa de répondre M. Gandoin. "Alors?... "Sa mère peut avoir été mise par elle au courant de ses projets. "Quels projets? "Le projet de ce... départ qui vous cause tant d'ennui, Madame. "Alors, d'après vous, cher monsieur, c'est d'un... départ, comme vous dites, qu'il s'agit? Vous écoutez toute idée de... de malheur, d'accident... de crime? "Comment pouvez-vous avoir des idées pareilles, madame? Ce n'est pas raisonnable, permettez-moi de vous le dire. "Les idées les plus folles, je l'avoue, m'ont traversé la tête. Que voulez-vous? ce qui vient de se passer est tellement extraordinaire!

Gandoin, toujours avec le même calme qui ne manquait pas d'être quelque peu déconcertant. "Vous ne trouvez pas extraordinaire que ma petite-niece me quitte et le parte, sans me prévenir, pour une destination inconnue! "Si elle vous avait prévenue, madame, vous ne l'auriez probablement pas laissée partir. "Certainement. "Vous voyez. "Alors vous excusez ce... coup de tête? Vous l'approuvez même? "Oh! non, je n'approuve pas du tout la manière d'agir de votre petite-niece, madame. Mais mon rôle se borne à vous donner le conseil que vous m'avez fait l'honneur de me demander. Ce conseil est formel: ne vous affolez pas, ne gardez même aucune inquiétude sur le sort de Mlle de Distré. Ecrivez à sa mère pour tâcher d'obtenir quelques éclaircissements; et surtout ne continuez pas à attendre avec une fébrile impatience le retour d'une personne qui ne serait pas partie dans ces conditions-là, si elle avait dû revenir le soir même ou le lendemain. "Vous croyez donc que son absence sera longue? "Cela me paraît très probable, madame, et c'est pourquoi je me permets de vous mettre en garde contre l'illusion d'un prochain retour, contre une éternante et vaine attente. "Vous avez peut-être raison".

dit enfin la vieille dame. "Cependant elle voulait avoir aussi l'opinion du colonel. "Qu'en pensez-vous?" demanda-t-elle, en se tournant vers lui. Le colonel avait, comme Mme de Distré, subi l'ascendant de M. Gandoin. Cet homme raisonnable, pondéré, qui s'occupait avec beaucoup de mesure, exerçait toujours sur ceux qui l'écoutaient une incontestable autorité. Le colonel de Verdier, d'une nature plus primesautière et plus vive, mais dans, lui aussi, d'un robuste bon sens, ne pouvait manquer d'être frappé par la logique des judicieux arguments que venait de formuler son ami. Il était d'ailleurs plus porté à les admettre que son habituel optimisme, un instant déroulé par le spectacle des angoisses de la douairière et de tous ceux qui l'entouraient, reprenait volontiers le dessus. "Je pense, madame, répondit-il, que je partage absolument la manière de voir de Gandoin et que votre place s'éclaircit tout bonnement à Mme Elie de Distré, puis j'attendrais patiemment sa réponse qui vous donnera, j'en suis sûr, toute satisfaction. "Nous n'avions pas pensé à cela, en effet, dit à son tour Hubert. Mais il me semble que, grâce à ce que vient de dire M. Gandoin, tout est expliqué. Il est très vraisemblable que Mlle de Distré, appelée par

NOS MARCHES

CE QUE VOUS ACHETEZ CE QUE VOUS VENDEZ
PRIX DU GROS, A MONTREAL

FARINE A PAIN		SUCRE		GAZOLINE	
Première patente	2.55	Granulé, sac de coton	5.10	Imperial Three Star	Le gallon
Deuxième patente	2.25	Cassonade no 1	4.80	Barils de 45 gallons	18
Forté à boulaner	2.20	Cassonade no 2	4.70	Ethyl	20
Farine à pâtisserie	2.50				
FARINE A ENGRAIS		MELASSE (Barbades)			
Low Grade	1.75				
SOUS-PRODUITS DU BLE		SEL			
Le char, la tonne					
Son	24.25				
Grain rouge	25.25				
Middling extra	30.25				
GRAINS		PEAUX VERTES			
Avoine de l'Ouest no 1 d'alim.	.48				
Orge de l'Ouest no 3	.63				
Mais argentin	.94				
Ble à engrais no 6	.77				
TOURTEAUX DE LIN		PETROLE			
Le char, la tonne					
De lin	38.00				
De coton	45.00				
Dreches de Brasserie	26.00				

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal
LUNDI, LE 15 OCTOBRE 1934

(Par la Coopérative Canadienne de Bétail de Québec, Ltée)

PORCS VIVANTS		AGNEAUX	
Porc à bacon (Select)	8.00	Communs	2 à 2 1/2 c
180 à 220 lbs		Bons	6 à 6 1/2 c
PRIME DE \$1.00		MOUTONS	
Porc à bacon, 180 à 220 lbs	8.00	Communs	2 à 2 1-2 c
Porc à boucherie	7.00 à 7.50	Communs	1 à 1 1/2 c
Porcs légers et à engrais	6.25 à 7.35	BOUVILLONS	
120 à 160 lbs	6.25 à 7.35	Choix	4 1/2 à 5 c
Porcs lourds, 240 à 270 lbs	7.50	Bons	4 à 4 1/2 c
Extra lourds, 270 lbs ou plus	7.00	Moyens	3 1/2 à 4 c
Truies	5.50 à 6.50	Communs	2 1/2 à 2 3/4 c
VACHES		TAUREUX	
Choix	2 1/2 à 2 3/4 c	Bonnes	2 3/4 à 3 c
Bonnes	2 1/4 à 2 1/2 c	Moyennes	2 1/4 à 2 3/4 c
Moyennes	2 à 2 1/4 c	Communes	1 3/4 à 2 c
Communes	1 1/2 à 1 3/4 c	Très communes	1 1/4 à 1 1-2 c
Très communes	1 c	TAUREAUX	
VEAUX DE LAIT		Bons	2 c à 2 1/2 c
Choix	6 à 7 c	Moyens	1 1/2 c à 2 c
Bons	5 à 5 1/2 c	Communs	1 1/2 c à 1 3/4 c
Moyens	4 1/4 à 4 3/4 c	Très communs	1 1/4 c à 1 1/2 c
Communs	3 c à 3 1/2 c	VEAUX DES CHAMPS	
Bons	2 1/2 à 2 3/4 c		

PRIX DE REMISE

Coopérative Fédérée de Québec

(De la semaine finissant le 9 octobre 1934)

MONTREAL		QUEBEC	
BEURRE FRAIS		OEUFs	
No 1, pasteurisé	19 11-16	A (gros)	32
No 1, non pasteurisé	18 3-16	A (moyens)	30
No 2	18 11-16	A poulettes	26
FROMAGE BLANC		B	24
No 1	.09	C	20
No 2	.08	LARD	
FROMAGE COLORE		No 1, 90 à 140 lbs	10 1-2
To 1	.09 13-16	No 2, 140 à 174 lbs	10
To 2	.08 13-16	No 3, 174 à 225 lbs	09 1-2
Tres importante: aucune commission ou frais d'emmagasinage à débiter de nos prix de remise de beurre et de fromage.			
* * *			
(Semaine finissant le 13 octobre)			
A gros	.32		
A moyens	.30		
A poulettes	.26		
B	.24		
C	.24		
Pigeons vivants, le couple	.20		
PORCS ABATTUS		LEGUMES DOMESTIQUES	
No 1	10 1-4	Ils arrivent en quantités considérables toujours et la demande est très bonne. Le marché des patates continue à décliner et la plupart des marchands calculent maintenant par demi-sou. La pomme de terre du Nouveau-Brunswick No 1 obtient 42 1-2 à 45c. le sac de 80 lbs et les blanches du Québec, 35 à 40c. Les oignons rouges et jaunes d'Ontario valent un peu plus cher et s'élèvent aux prix de \$1.10 à \$1.20 le 50 livres.	
No 2	09 1-4	Il y avait en Nouvelle-Zélande, au 30 avril 1934, 28,550,770 moutons, soit une augmentation de 800,000 sur le chiffre de la date correspondante en 1933.	
No 3	8 1-4	Au 10 août 1934 le rendement de seigle d'automne au Canada était de 5,239,000 boisseaux sur 587,100 acres contre 3,454,000 boisseaux sur 434,900 acres en 1933.	
ARRIVAGES			
Les arrivages par char sont considérables, 330, dont 163 remplis de patates du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard. En plus, 4 chars de fruits et de légumes mélangés, par express, et 130 chars de bananes, 4 chars de cocos, 2 chars de pamplemousse, 1 char de citrons, par bateau.			

Marché des fruits et des légumes

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 16 OCTOBRE 1934	
Produits	Chars
Pommes	38
Autres fruits	67
Bananes	23
Autres fruits tropicaux	11
Oignons	163
Pommes de terre	28
Autres légumes	330
La température fut belle et fraîche.	

Avis aux intéressés

Nos lecteurs insistent pour que nous trouvions des débouchés pour leurs produits. Jusqu'ici, nous sommes efforcés de les mettre en relations avec nos meilleurs maisons d'affaires sans voir cependant à opérer nous-mêmes de transactions.

Vu l'intérêt porté à notre Service de Renseignements, nous allons pousser plus loin nos activités. D'ici peu, nous serons en mesure d'opérer complètement la plupart de vos achats et ventes. Dès maintenant, nous pouvons vendre directement le FOIN, la PAILLE et la plupart des LEGUMES sauf la pomme de terre. Nous pouvons encore acheter pour vous les ENGRAIS CHIMIQUES, la CHAUX et les CONCENTRÉS. Communiquez avec nous et nous vous fournirons tous les renseignements voulus. D'ailleurs, nous reviendrons sur ce sujet dès la semaine prochaine.

Marché du bétail à Montréal

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisèrent à 18271 têtes — y compris 2,183 têtes à cornes, 8516 moutons et agneaux, 3,384 porcs et 3,688 veaux et génisses. L'augmentation dans le nombre offert était une assez bonne indication que les arrivages habituels de l'automne ont commencé. Les rapports des districts à la campagne indiquent que les pâturages sont en bon état et que le volume des expéditions par semaine, à partir de ce moment jusqu'à une gelée, sera contrôlé en grande partie, par le temps.

Toutes les offres des menus bestiaux — les porcs, les veaux et les agneaux — étaient promptement vendues aux prix de stables à fermes — excepté peut-être les veaux de qualité inférieure. L'augmentation assez prononcée dans le volume de bêtes à cornes offertes causait quelque lenteur dans le mouvement, mais presque tous les arrivages se sont vendus et réalisèrent les prix fermes pour les bonnes bêtes à cornes, et les prix stables ou un peu plus bas sur quelques catégories plus communes.

Les bovillons se vendaient de \$1.50 pour les sujets d'un an très maigres et légers, à \$5 pour les bovillons de bon type et de bonne qualité. La plupart des bovillons moyens se vendaient entre \$3.50 et \$4.00 avec les sujets assez moyens autour de \$3 et \$3.25 et les sujets

communs pour la plupart de \$2 à \$2.75. Les vaches de boucherie variaient de \$1.75 à \$3 avec un petit nombre de vaches de choix jusqu'à \$3.25. Les bonnes vaches, en général rapportaient de \$2.75 à \$3, et les unes, de boucherie, communément de \$1.75 à \$2. Les taures se vendaient de \$1.50 à \$4, selon la condition. Les vaches pour la mise en conserve donnaient de \$1 à \$1.50 et les taureaux, de \$1.75 à \$2.50, avec le prix moyen près de \$2.

Les veaux d'herbe et les sujets inférieurs des veaux maigres au biberon et des veaux de lait étaient légèrement en baisse. Les veaux d'herbe variaient de \$2 à \$3 avec la plupart entre \$2.50 et \$2.75. Les bons veaux de lait se vendaient jusqu'à \$7.

Les agneaux montraient de la vigueur, rapportant \$6 avec plusieurs ventes, pour la plupart sur le contrat précédent, à \$6.15 et jusqu'à \$6.25. Les agneaux lourds, pesant de 100 à 115 lbs, subissaient une coupe de \$1 du cent lbs et les extra-lourds, les agneaux de très mauvaise qualité et les agneaux non châtrés, de \$2 du 100 lbs. Les moutons rapportaient de \$1.50 à \$2.75.

Les prix des porcs étaient les mêmes que la semaine dernière, étant \$8 pour les bœufs, nourris et abreuvés, \$7.50 pour les porcs de boucherie, les lourds et les légers, et \$7 pour les extra-lourds. Les prix des truies étaient forts, de \$6 à \$7.

Production de beurre et de fromage

Pour le mois de septembre:			
	1934	1933	Variation
Fromage, lbs	3,560,000	4,115,034	-13.5 p. cent
Beurre, lbs	8,900,000	8,636,595	+ 3.1 p. cent
Sommaire: janvier à date:			
	1934	1933	Variation
Fromage, lbs	18,348,000	21,293,529	-13.0 p. cent
Beurre, lbs	53,905,000	50,383,994	+ 7.0 p. cent
(*) provisoire. Québec, 15-10-34.			

maux d'une même espèce d'un seul propriétaire. Expéditions d'animaux migrants et d'engrais, ou d'agneaux, achetés dans les parcs à bestiaux de l'Ouest du Canada, ayant passé avec succès une inspection relativement au type et à la qualité faite par le représentant de la Division de l'Industrie animale au parc à bestiaux où ces animaux sont achetés.

c) Dans le cas des agneaux, cette aide ne s'applique pas aux personnes prenant avantage du système d'amélioration des agneaux.

La Division fédérale de l'industrie animale paiera à tout acheteur demeurant dans l'Est du Canada son billet de transport par chemin de fer, pour aller seulement, y compris un lit de tourisme et les frais jusqu'au parc à bestiaux où l'achat est fait, ou de l'endroit d'expédition le plus près dans le cas des achats faits dans les fermes et les troupeaux des prairies, ainsi que les frais d'hôtel pour un temps raisonnable requis pour faire un achat dans le cas des animaux achetés à l'exposition d'engrais ou aux parcs à bestiaux, pourvu qu'il se conforme aux conditions suivantes. Dans le cas des achats faits dans les fermes et les troupeaux des prairies, les frais de voyage ne seront pas payés plus loin que le point d'expédition le plus près de l'endroit où l'achat est fait.

1) Cette aide est limitée dans le cas des animaux d'engrais aux veaux et aux bovillons de un et deux ans lorsqu'ils sont achetés à l'exposition d'animaux d'engrais, et aux charges d'une moyenne de pas plus de 1050 livres lorsqu'ils sont achetés dans les parcs à bestiaux, ou dans les fermes et les troupeaux des prairies.

2) L'acheteur doit acheter et ramener avec lui dans l'Est du Canada un ou plusieurs wagons d'animaux d'engrais, ou d'agneaux, pour les engraisser sur sa propre ferme ou sur les fermes de ceux pour lesquels il agit comme agent en faisant l'achat.

3) Un wagon doit contenir au moins vingt animaux d'engrais, ou quarante agneaux. Dans le cas d'expéditions mélangées, deux agneaux seront considérés comme équivalant à un animal d'engrais en déterminant le minimum pour un wagon.

4) On pourra se procurer les formules de dépenses, etc., nécessaires pour profiter de cette aide, en s'adressant à l'agent des parcs à bestiaux de la Division fédérale de l'Industrie animale de l'endroit visité. Tout compte de dépenses existant à cette division pour remboursement doit être accompagné des reçus pour le lit et les frais de dépenses à l'hôtel; en plus, dans le cas des achats à l'exposition ou

dans les parcs à bestiaux, d'un rapport signé par l'acheteur et certifié par l'agent du parc à bestiaux indiquant la date et le lieu du chargement de l'expédition, le nombre d'animaux dont se compose cette expédition, les pesanteurs et âges tels que requis dans la clause 1, l'endroit dans l'Est du Canada où ces animaux doivent être expédiés, et le nom de la personne ou des personnes pour lesquelles ces animaux sont achetés.

5) L'acheteur qui préfère choisir une expédition d'animaux d'engrais dans une ferme ou un troupeau des prairies devra présenter une demande à cet effet, s'il veut profiter de l'aide offerte pour son expédition, à l'agent de la Division de l'Industrie animale au parc à bestiaux le plus près de l'endroit où l'achat est fait.

6) Cette offre ne s'applique pas aux expéditions d'animaux achetés pour la spéculation ni aux expéditions d'animaux amenés dans l'Est par d'autres fins que celles d'engraisement bona fide. Toute contravention à cet article donne à la Division le droit de se faire rembourser au complet par l'acheteur de tous les frais qui peuvent lui avoir été payés.

Pour autres renseignements au sujet de cette aide, s'adresser à R. S. Hamer, commissaire adjoint, division de l'Industrie animale, Ottawa, ou S. Boly, Division Fédérale, Industrie Animale, Sherbrooke.

Nous rappelons aux acheteurs qu'il est nécessaire pour eux de voir le représentant de la Division aux parcs à bestiaux qu'ils visitent, car il ne sera pas accordé de frais de transport pour les expéditions non certifiées. (En vigueur du 21 septembre au 31 décembre 1934).

Les avantages du libre parcours pour les volailles reproductrices

Le libre parcours est l'une des choses essentielles pour avoir des poulets vigoureux et bien portants. La poussinière devrait être placée de façon à ce que les jeunes poulets puissent avoir la jouissance d'un terrain vierge, où ils ne soient pas exposés à être infestés par les vers qui se rencontrent presque toujours dans les parcs qui ont été occupés par des volailles adultes. Les poussins qui peuvent sortir au soleil chaque fois que le temps le permet se portent beaucoup mieux que ceux qui sont tenus en réclusion.

L'étendue du parcours ou de l'enclos devrait être agrandie à mesure que les poulets se forment sur les poulets. Lorsque la crête fait

Marché des fourrages

11 octobre		15 octobre	
Charlottetown, I.-P.-E.	\$17.00 à 20.00	Foin de mil, nos 1 et 2	20.00 à 21.00
Halifax, N.-E.	20.00 à 21.00	Foin de mil, nos 1 et 2	20.00 à 21.00
Québec, P. Q.	16.50	Paille d'avoine	12.00
Montréal, P. Q.	15.00	Foin de mil, no 2	16.50
Ottawa, Ont.	11.75	Foin de trèfle, no 2	15.00
Kingston et Brockville, Ont.	12.50 à 13.00	Paille d'avoine	11.75
Toronto, Ont.	12.50 à 13.00	Montréal, P. Q.	12.50 à 13.00
	10.50 à 11.50	Foin de mil, no 2	12.50 à 13.00
	10.50 à 11.50	Foin de mil, no 3	10.50 à 11.50
	10.50 à 11.50	Foin de trèfle mélangé, no 2	10.50 à 11.50
	7.00	Foin mélangé, no 2	10.50 à 11.50
	10.00 à 11.00	Paille d'avoine	7.00
	14.00	Paille de blé	10.00 à 11.00
	15.00 à 18.00	Ottawa, Ont.	14.00
	15.00 à 18.00	Foin de mil mélangé, no 2	14.00
	20.00	Kingston et Brockville, Ont.	15.00 à 18.00
	18.00 à 19.00	Foin de mil et de trèfle mélangés	15.00 à 18.00
	16.00 à 17.00	Toronto, Ont.	20.00
	10.00	Foin de mil, no 1	18.00 à 19.00
	8.00 à 9.50	Foin de mil, no 2	18.00 à 19.00
	25.50 à 26.50	Foin de mil, no 3	16.00 à 17.00
	25.50 à 26.50	Foin de trèfle mélangé, no 2	16.00 à 17.00
	25.50 à 26.50	Paille de blé	10.00
	25.50 à 26.50	Paille d'avoine	8.00 à 9.50
	25.50 à 26.50	Boston.	8 octobre
	25.50 à 26.50	Foin de mil, no 1	Pas d'offre.
	25.50 à 26.50	Foin de mil, no 2	25.50 à 26.50
	25.50 à 26.50	Foin de mil légèrement mélangé de trèfle, no 1	25.50 à 26.50
	25.50 à 26.50	Foin de mil légèrement mélangé de trèfle, no 2	25.50 à 26.50
	25.50 à 26.50	Foin de mil moyennement mélangé de trèfle, no 1	25.50 à 26.50
	25.50 à 26.50	Foin de mil moyennement mélangé de trèfle, no 2	25.50 à 26.50
	25.50 à 26.50	Foin de mil fortement mélangé de trèfle, no 1	25.50 à 26.50
	25.50 à 26.50	Foin de trèfle, no 1	25.50 à 26.00
	25.50 à 26.50	Foin de trèfle, no 2	25.00 à 25.50
	25.50 à 26.50	Foin de luzerne, première coupe	30.50
	25.50 à 26.50	Foin de luzerne, deuxième coupe	Pas d'offre
	25.50 à 26.50	New-Yor.	10 octobre
	25.50 à 26.50	Foin de mil, no 1	25.00
	25.50 à 26.50	Foin de mil, no 2	23.00
	25.50 à 26.50	Foin de mil et de trèfle mélangés, no 1	25.00
	25.50 à 26.50	Foin de mil et de trèfle mélangés, no 2	25.50
	25.50 à 26.50	Chicago.	9 octobre
	25.50 à 26.50	Foin de mil, no 1	29.00 à 30.00
	25.50 à 26.50	Foin de mil, no 2	26.00 à 28.00
	25.50 à 26.50	Foin de mil, no 3	21.00 à 24.00
	25.50 à 26.50	Mil, fortement mélangé de trèfle	24.00 à 27.00
	25.50 à 26.50	Foin de luzerne, 2ème coupe, nos 1 et 2	25.00 à 27.00
	25.50 à 26.50	Foin de trèfle	22.00 à 24.00
	25.50 à 26.50	Paille	9.00 à 11.00
	25.50 à 26.50	Graine de mil au sortir de la batteuse, le 100 liv. sur la voie de Chicago	16.50 à 17.00
	25.50 à 26.50	Graine de trèfle rouge, valeur nominale le 100 liv. au sortir de la batteuse	15.00 à 18.50

son apparition sur les cochets, on fera bien de séparer les sexes et de donner à chaque groupe la jouissance d'un parc assez grand pour qu'ils ne puissent pas en manger tout le gazon. Lorsqu'ils approchent de l'âge adulte, les cochets et les poulettes se trouvent fort bien de la mise en liberté sur des champs de grain, après que la récolte a été faite, à condition qu'on mette des abris à leur disposition. De cette façon, ils peuvent se procurer une bonne partie de leur nourriture à peu de frais pendant un mois ou plus.

L'espace et le plein air sont nécessaires également pour les sujets reproducteurs au printemps, à l'époque où les oeufs d'incubation sont pondus, quand bien même la terre serait encore recouverte de neige. Il n'est pas nécessaire que l'enclos soit très grand, mais quelques courses au soleil suffisent pour améliorer la fécondité des oeufs. A la Station expérimentale de Charlottetown, nous n'avons pas pu laisser nos poules sortir dehors pendant leur année de poulette. Il est douteux, du reste, que le libre parcours, pendant cette période, augmente la production. En fait, beaucoup d'agriculteurs prétendent que c'est en réclusion que les pou-

lettes pondent le mieux, à condition que tous les autres besoins soient satisfaits. Les poules d'un an, que l'on choisit pour la reproduction à cause de leur ponte abondante et d'autres qualités, devraient avoir une chance de courir dehors dès que leur année de poulette est terminée. On peut leur donner les abris dont nous parlions plus haut et leur réserver les champs de grains après la moisson.

Un poulailler-colonie, placé près d'une meule de paille, fait un très bon abri et donne beaucoup d'exercice aux poules car elles cherchent les grains qui peuvent être restés dans cette paille ou dans la balle. Station expérimentale fédérale, Charlottetown, I.-P.-E.

A la suite d'un mouvement inauguré au commencement de l'année, le Canada a exporté près de cent tonnes de boeuf gelé sur le Japon pendant les six premiers mois de 1934.

La quantité de farine canadienne importée par le Hong-Kong pendant les six premiers mois de 1934 accuse une augmentation correspondante en 1933.

Notre Service d'Informations

Nous recevons chaque jour de nombreuses lettres venant de lecteurs ayant quelques achats ou ventes à opérer. Nous espérons que nos renseignements leur sont profitables. Nous attirons maintenant l'attention de nos lecteurs sur les Marchés suivants:

- Foin et paille
 - Légumes et fruits
 - Volailles
 - Engrais chimiques
 - Concentrées, moulées balancées.
 - Achats
 - Chaux
 - Tôle, broche.
- BUREAU DES RENSEIGNEMENTS

Marché de la semaine (10 oct. au 16 oct. 1934) inclusivement

DATE	BEURRE	FROMAGE	OEUFs	PATATES	VOLAILLES
10 oct.	Frais no 1: 20-20 1/4 c. Entrepôt: no 1: 19 1/2 c. Marché ferme avec tendance vers la hausse.	Ont.: bl. 9 1/2 c; col. 10 1/2 c. Qué.: bl. 9 1/2 c; col. 10 c. Marché tranquille et incertain. Peu de demande de l'extérieur.			

La coopération

Réflexions en marge d'un discours - Machine parfaite, inventée par des ignorants - Capital vs éducation - Intéressante suggestion de M. Adrien Morin, chef du Service de l'Industrie animale

Dans son discours de Saint-Jean d'Iberville, dimanche dernier, M. Adélaïde Godbout a repris un thème qui lui est familier. Il a fait l'éloge de la coopération, l'unique formule qui permet aux cultivateurs les plus modestes de bénéficier des avantages, tout en évitant les inconvénients, de la grande entreprise.

Les agriculteurs sont les plus forts consommateurs d'articles manufacturés; seule, la coopération leur permet d'obtenir ces produits au prix du gros.

Ils produisent surtout pour la vente; l'organisation coopérative comporte une classification, une répartition, une distribution plus économique des produits de la ferme. Elle peut même transformer la production en forçant le cultivateur à offrir exactement ce que veut le consommateur; elle assure une prime à la qualité; elle favorise la spécialisation des cultures et la meilleure organisation des fermes. L'expérience de tous les pays a d'ailleurs démontré que l'amélioration des produits coïncide toujours avec l'adoption des méthodes coopératives.

* * *

Comment se fait-il que si peu de nos cultivateurs aient recouru à la coopération? Est-ce une machine trop compliquée pour eux? Au contraire; elle n'est pas sortie du cerveau d'un théoricien, d'un économiste ou d'un savant; elle fut inventée par de pauvres ouvriers anglais. Réunis pour délibérer sur les moyens de sortir de leur misère, quelques tisserands de Rochdale comprirent la force que leur conférerait la mise en commun de leur pouvoir d'achat. C'est en étudiant comment ils pourraient utiliser cette puissance au mieux de leurs intérêts que les 28 pionniers de Rochdale découvrirent les lois de la coopération.

Ces principes ont été expérimentés depuis près de cent ans par des millions de coopérateurs dans différents pays. Et la conclusion de cette expérience? C'est qu'aucune coopérative ne peut enfreindre impunément ces lois si parfaitement adaptées à la nature humaine et aux nécessités économiques.

* * *

Le premier de ces principes, c'est que la coopérative est un groupement de personnes et non de capitaux. Tel est le principal caractère qui distingue l'organisation coopérative de l'entreprise capitaliste.

Ainsi, en coopération, chaque associé a droit à une voix, quelle que soit sa part sociale; "un homme, un vote"; ainsi, les associés reçoivent une ristourne proportionnelle à leur chiffre d'affaires et non à leur mise de fonds.

Ce qui importe avant tout, c'est la qualité de l'associé, la

manière dont il remplit ses devoirs de coopérateur. L'honnêteté, la loyauté, la conviction, la mentalité coopérative de ses membres constituent le plus sûr capital d'une coopérative.

Il fallut un an aux pionniers de Rochdale pour amasser la fameuse somme d'une centaine de dollars avec laquelle ils commencèrent leurs opérations. On a parlé avec raison de la disproportion tragique... Chez nous, les millions jetés dans des entreprises à étiquette coopérative n'ont pu suppléer au défaut d'esprit coopératif.

* * *

En coopération, le capital est un moyen, non une fin. Or, d'après notre législation de 1930, un coopérateur est un homme qui verse une action de \$50 à une société coopérative.

Voici 100 cultivateurs qui se groupent pour exploiter une beurrerie représentant une mise de capital de \$10,000.00. Pour arriver à leur fin, ils devront souscrire chacun une action de \$100.

Un autre groupe veut s'associer pour acheter des matières premières payables comptant; est-il nécessaire de faire verser des fonds aux sociétaires? La coopérative ne doit pas avoir besoin de capital social pour faire crédit à ses membres. C'est le rôle d'une caisse populaire.

Au lieu de garder toutes ses faveurs pour l'associé qui souscrit une part de \$50, l'Etat devrait plutôt répandre l'éducation coopérative dans tous les milieux où se forment les dirigeants; dans les instituts d'agriculture, les écoles normales, les grands séminaires, les universités. Il devrait vulgariser cet enseignement dans les écoles rurales parmi les cultivateurs et même par une chaire permanente destinée aux dirigeants des organismes coopératifs. C'est le seul moyen de déterminer un mouvement de coopération comparable à celui qui a fait le succès des agriculteurs danois.

* * *

Mais c'est aussi "en forgeant qu'on devient forgeron". Pour habituer les cultivateurs à faire de la coopération M. Adrien Morin faisait une intéressante suggestion devant la Commission provinciale d'Industrie laitière, en octobre 1932.

Il recommandait aux producteurs de lait d'organiser la fabrication coopérative de leurs produits laitiers. C'est une industrie qui fonctionne à l'année; un fabricant transforme le lait de tous les patrons en beurre ou en fromage. A la fin du mois, la répartition des retours est faite par un secrétaire. C'est dire que certaines méthodes coopératives sont déjà employées même dans les fabriques qui ne sont pas la propriété collective des producteurs.

Depuis quelques années, le ministère de l'Agriculture facilite par des octrois, la transformation coopérative des produits laitiers qui favorise l'économie dans l'administration et des méthodes de vente plus rationnelles, qui permet souvent de fusionner plusieurs fabriques d'exploitation trop onéreuse.

Seule, la coopération permettra aux cultivateurs de retirer le maximum de rendement de leurs produits laitiers. De plus, ajoutait M. Morin, ces fabriques auraient le grand avantage de servir de centres à d'autres activités coopératives: achat d'engrais chimiques et alimentaires, de ficelle d'engrègement, d'insecticides et de fongicides, etc.; vente des oeufs, des volailles, des patates, des petits fruits et autres produits.

Pourquoi nos jeunes bacheliers en agriculture ne se prépareraient-ils pas à devenir fabricants de produits laitiers et gérants de ces coopératives locales? Par leur contact journalier avec les cultivateurs, ils feraient rayonner l'éducation coopérative et l'instruction professionnelle; ils pourraient jouer un rôle plus bienfaisant que les agronomes officiels sollicités par trop de besoins différentes.

Albert RIOUX

-Du Devoir.

Consultations légales

L'administration du "Bulletin des Agriculteurs" s'est assurée des services d'un expert en matières légales. Ce service est pour nos abonnés seulement. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. On s'expliquera aussi brièvement que possible. Adressez comme suit: Le "Bulletin des Agriculteurs", 430, est. rue Notre-Dame, Montréal.

Pouvoirs des législatures provinciales

Nous avons énoncé dans le dernier numéro, la nomenclature des pouvoirs du Gouvernement fédéral. Nous donnerons aujourd'hui ceux des législatures provinciales, lesquels sont définis par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord à l'article 92:

- 10.—L'amendement, de temps à autre, nonobstant toute disposition contraire énoncée dans le présent acte, de la constitution de la province, sauf les dispositions relatives à la charge de lieutenant-gouverneur;
- 20.—La taxation directe dans les limites de la province, dans le but de prélever un revenu pour des objets provinciaux;
- 30.—Les emprunts de deniers sur le seul crédit de la province;
- 40.—La création et la tenue des charges provinciales, et la nomination et le paiement des officiers provinciaux;
- 50.—L'administration et la vente des terres publiques appartenant à la province, et des bois et forêts qui s'y trouvent;
- 60.—L'établissement, l'entretien et l'administration des prisons publiques et des maisons de réforme dans la province;
- 70.—L'établissement, l'entretien et l'administration des hôpitaux,

asiles, institutions et hospices de charité dans la province, autres que les hôpitaux de marine;

80.—Les institutions municipales dans la province;

90.—Les licences de boutiques, de cabarets, d'auberges, d'encanteurs et autres licences, dans le but de prélever un revenu pour des objets provinciaux, locaux ou municipaux;

100.—Les travaux et entreprises d'une nature locale, autres que ceux énumérés dans les catégories suivantes:

- (a) Lignes de bateaux à vapeur ou autres bâtiments, chemins de fer, canaux, télégraphes et autres travaux et entreprises reliant la province à une autre ou à d'autres provinces, ou s'étendant au delà des limites de la province;
- (b) Lignes de bateaux à vapeur entre la province et tout pays dépendant de l'Empire britannique ou tout pays étranger;
- (c) Les travaux qui, bien qu'entièrement situés dans la province, seront avant ou après leur exécution déclarés par le parlement du Canada être pour l'avantage général du Canada ou pour l'avantage de deux ou d'un plus grand nombre de provinces;
- 110.—L'incorporation de compagnies pour des objets provinciaux;
- 120.—La célébration du mariage dans la province;

reprit plus vite qu'il ne parlait d'ordinaire M. Gandoïn. Il est tout naturel que Mlle de Distré soit allée dans le Midi, voir sa mère.

—Mais comment, hier, ne m'en a-t-elle pas dit un mot?
—Voilà bien les jeunes filles! Elles n'admettent pas la moindre restriction dans leurs mutuelles confidences!

Maurice Gerval, à qui l'on ne demandait rien, prit soudain la parole.

"Je vous prie de m'excuser, mademoiselle, dit-il en s'adressant à Brigitte, si je me permets de vous faire observer que votre mémoire n'est pas très fidèle."
—Comment cela?
—Mlle de Distré a parlé hier, devant vous et devant moi, de sa passion pour les voyages. Ce qui pourrait, en partie, expliquer le départ un peu précipité dont vous semblez vous étonner.

—Vraiment! elle vous a dit qu'elle avait la passion des voyages? s'écria la douairière en se rapprochant de Gerval, qui lui apparaissait tout à coup comme capable de la renseigner un peu.

—Oui, madame. C'est un fait. Je ne donne, d'ailleurs, que pour ce qu'il vaut.

—C'est-à-dire pas grand-chose, répliqua Brigitte. Parler de son goût pour les voyages n'implique pas que l'on doive partir le lendemain.

—J'ai trouvé une solution! s'écria Lulu.

—Décidément, dit Hubert en riant, — car on recommençait à pouvoir rire, — vous avez là, Lulu, une bien précieuse spécialité. C'est vous, déjà, qui avez proposé cette visite à M. Gandoïn dont les effets ont été excellents, et voilà que vous trouvez, une fois de plus, le moyen de tout arranger.

—Attendez, pour me féliciter, de savoir quelle est mon idée.

—Dis-là, commanda le colonel qui s'empâtait de ne pas savoir s'il valait mieux rester ici ou regarder Saumur.

—Eh! bien, voici, dit Lulu, je propose que vous partiez tous et que, moi, je tiens compagnie à Mme de Distré."

La vieille dame fut émue jusqu'aux larmes par cette proposition. Elle alla vers elle la jeune fille et lui mit un baiser au front.

"Jamais je n'oublierai, dit-elle, ma petite, la preuve d'affection et de dévouement que vous me donnez là."

—Mais, madame, c'est tout naturel.

—Non vous voyez que non, puisque ma petite-niece s'est enfuie plutôt que de continuer à vivre avec une vieille femme comme moi. Je ne suis pas toujours comode, je m'en rends compte. J'aime que ceux qui m'entourent plient sous ma volonté. Croyez-moi, parlez avec vos parents, ma mignon-

130.—La propriété et les droits civils dans la province;

140.—L'administration de la justice dans la province, y compris la création, le maintien et l'organisation des tribunaux de justice de la province, ayant juridiction civile ou criminelle, y compris la procédure en matières civiles dans ces tribunaux;

150.—L'infliction de punitions par voie d'amende, pénalité ou emprisonnement, dans le but de faire exécuter toute loi de la province décrétée au sujet des matières tombant dans aucune des catégories de sujets énumérés dans cette section;

160.—Généralement toutes les matières d'une nature purement locale ou privée dans la province.

Nous pouvons faire remarquer que tous les pouvoirs non mentionnés dans les articles 91 et 92 appartiennent au gouvernement fédéral, ce qui différencie notre constitution de celle des Etats-Unis, où tous les pouvoirs qui ne sont pas définis appartiennent aux différents Etats.

* * *

Fossés

Q.—Lors de la construction de la route nationale, des tuyaux avaient été posés dans le fossé qui sert à égoutter le chemin du roi, afin de me donner une sortie. L'an dernier, lors de la construction de l'aqueduc, les tuyaux avaient été brisés, puis enterrés, nuisant par ce fait au passage de l'eau. Alors, j'ai rempli ma traverse avec du sable, car elle était boueuse lorsqu'il pleuvait; cet automne, on a fait enlever ce sable et abattre le côté du fossé afin que je passe assez facilement mais au fond du fossé. J'ai alors donné avis que je remplirais le fossé, parce que le passage serait impassable en temps de pluie ou de dégel. Ai-je le droit de remplir ce fossé? La voirie offre de me faire un passage pourvu que je fournisse les tuyaux; suis-je obligé de les fournir à mes frais? — H. J. B.

R.—Afin de donner une opinion définitive, il faudrait examiner, s'ils existent, les contrats qui ont pu être passés entre votre corporation et le gouvernement provincial, ou tout autre règlement ou procès-verbal de votre corporation relativement aux fossés et à l'aqueduc.

D'après les renseignements que vous donnez, je suis d'avis que lors de la construction de l'aqueduc, on aurait dû mettre les lieux dans l'état où ils se trouvaient auparavant; vous auriez donc un recours en dommages contre la corporation ou les entrepreneurs qui ont brisé les tuyaux. D'autre part, vous n'avez pas le droit de remplir vous-même le fossé; si vous tenez à avoir un passage comme vous le réclamez, mettez la corporation ou les entrepreneurs en demeure de vous fournir les tuyaux nécessaires ou de vous payer la valeur; s'ils refusent vous les fournirez vous-même à la voirie, quitte à vous faire rembourser.

Arbres

Q.—Je demeure dans un rang où les chemins ont été gravés par la municipalité qui les a ensuite remis au gouvernement. Le gouvernement entretient les fossés, ponts, or, le gouvernement a décidé maintenant de n'entretenir que d'un fossé à l'autre; par conséquent les branches qui se trouvent entre le fossé et la clôture ne sont pas coupées. La municipalité a décidé par résolution d'autoriser l'inspecteur de chaque rang à faire couper les branches par les propriétaires de chemins de front. Le conseil a-t-il ce droit?

R.—Je suis d'avis qu'un morceau de terre aboutissant au chemin; j'ai gardé à ma charge l'entretien du chemin et des fossés. Est-ce à moi qu'il appartient de couper les branches des arbres plantés entre le fossé et la clôture, vu qu'elles sont nuisibles pour l'entretien de mon chemin d'hiver? — QUI VEUT SAVOIR.

R.—Oui. Le Code municipal permet à la corporation de passer tel règlement.

20.—Je suis d'opinion que les termes "entretenir le chemin et les fossés" comprennent les arbres qui bordent le chemin et en font partie. Il vous appartient donc de couper les branches nuisibles.

Pendant les huit premiers mois de 1934, les expéditions de bestiaux en vue de l'Ouest à l'Est du Canada, qui se composaient de 59,752 bovins adultes, 636 veaux et 45,222 moutons, accusaient des augmentations par comparaison à 1933 de 17,924 bovins, 428 veaux et 10,739 moutons. Les pores qui étaient au total de 148,123, accusaient une augmentation de 66,809.

Le plus délicieux des thés



'Frais des plantations'

La farine de poisson comme supplément de protéine

POUR LES VACHES LAITIÈRES

La farine de poisson mérite, pour trois bonnes raisons, d'entrer dans les rations destinées à l'alimentation des bestiaux; c'est un produit canadien; elle contient une très forte proportion de protéine d'origine animale; elle est très riche en substances minérales, principalement le phosphore et le calcium, qui sont en quantités suffisantes dans les aliments produits sur la ferme.

Des essais d'alimentation à la farine de poisson ont été conduits en ces deux dernières années à la ferme expérimentale fédérale de Nappan, N.-E. La farine employée était de toute première qualité. On s'en servait pour fournir de la protéine aux vaches laitières. Une ration (avoine et orge) a été équilibrée, dans un cas, avec de la farine de poisson et dans l'autre avec du tourteau de lin. On prenait 125 livres de tourteau de lin ou 50 livres de farine de poisson pour chaque 300 livres de grain.

Les résultats de ces expériences peuvent être résumés comme suit: Le tourteau de lin a permis d'obtenir un peu plus de lait que la farine de poisson, mais la différence était très minime. La quantité de lait produite a été de 22,56 livres par vache et par jour pour la farine de poisson et de 23 livres pour le tourteau de lin.

Comparés au point de vue de la quantité de matière sèche par unité de production, les deux aliments se valent ou à peu près.

Le prix de revient en nourriture de 100 livres de lait a été de 1 et plus élevé avec la ration de farine de poisson qu'avec celle de tourteau de lin; la différence est insignifiante.

Pendant la deuxième expérience, on a pris note du poids des vaches à l'essai. Pour les vaches qui recevaient la farine de poisson l'augmentation moyenne de poids a été de 26 livres par tête; pour celles qui recevaient le tourteau de lin, elle a été de 6,5 livres.

La farine de poisson employée était de première qualité (la proportion d'huile n'atteignait pas 3 pour cent); les animaux en étaient friands et elle n'a communiqué aucun goût au lait.

Lorsqu'on emploie l'avoine et l'orge comme ration de base au prix de \$30 la tonne, les résultats indiquent que lorsque le tourteau vaut \$40 la tonne la farine de poisson en vaut \$50,56; lorsque le tourteau de lin coûte \$45, la farine de poisson en vaut \$60,80.

Ces chiffres que nous venons de citer ne reposent que sur deux expériences, mais les résultats sont tellement identiques qu'on peut en conclure que la farine de poisson est une source précieuse et économique de protéine et de substances minérales pour l'alimentation des vaches laitières; que la farine de poisson peut être recommandée

Vos travaux d'impression

Qu'il s'agisse de papeterie de sociétés ou d'associations, de livres, de reçus, de programmes, de circulaires, etc. — demandez des prix à:

"L'Imprimerie Populaire Limitée"

spécialement outillée pour ces sortes de travaux. Satisfaction et promptitude assurées.

Adressez toutes demandes d'informations à: "Bulletin des Agriculteurs", 3 est. rue Notre-Dame, Montréal.

pour l'alimentation et qu'il n'y a pas à craindre qu'elle fasse tort à la santé des animaux, à condition qu'elle soit de bonne qualité, c'est-à-dire riche en protéine et en matières minérales et que la proportion d'huile ne soit pas trop élevée. Ferme expérimentale fédérale, Nappan, N.-E.

Le 11 octobre 1934.

Truies portières au prix coûtant

La saison de reproduction des pores est proche. Rappelons à ce sujet aux cultivateurs qui feront bientôt saillir leurs truies pour en avoir des portées au printemps et au commencement de l'été prochain, qu'ils ne devraient se servir que de femelles d'un bon type et qui ne peuvent pas s'en procurer facilement dans le district où ils se trouvent, feront bien d'avoir recours à l'offre de truies portières, administrée par la Division de l'Industrie animale, du Ministère fédéral de l'Agriculture. Ils peuvent, en profitant de ce service, se procurer des truies d'un bon type à prix coûtant.

Tous les cultivateurs qui sont intéressés à cette question peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant à la Division de l'Industrie animale, du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, ou au représentant du ministère au parc à bestiaux le plus proche.

Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

Petites annonces

TARIF: 50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 sous par mot additionnel.

HOMMES DEMANDES

Agents demandés pour vendre des cranes en série pour tous les travaux à des prix très avantageux. Faire 100 p.c. de commission. Ecrivez immédiatement pour s'abonner GRATUITEMENT à l'Ontario Reckwar Co. Dept. 31, Toronto, Ont. 11-12-34

Aiguiseurs de lames de tondeuses

Cultivateurs — Faites aiguiser vos lames de "clippers" pour "chevaux et vaches" sur machines automatiques. Ouvrage garanti, 0.25 sous le set. Expéditez à R.-H. Janelle, Pierreville, Que. 20-11-34

AIGUISEURS TOUTES SORTES DE LAMES DE TONDEUSES "clippers" pour chevaux, vaches, moutons, etc. Pour un set de 30c le set. Prompt service, satisfaction garantie. Adresser W. Fontaine, Pierreville, Que. 25-12-34

Aiguiseurs "clippers", toutes sortes de machines automatiques spéciales, ouvrage garanti. 30c le set. Faire un essai des lames avant envoi. Herménégide Fontaine, Notre-Dame, Pierreville, comté Yamaska, P.Q. 25-10-34

Lames aiguisées à 30c la paire. Envoyez avec lames. Retournez ensuite 30c si satisfaction. Polydore Demers, Ange Gardien, Rouville. 25-10-34

Position Permanente et Bons Profits

QUI VEUT devenir son propre boss tout en touchant des profits de \$25.00 à \$35.00 par semaine dès le début? Le Ligne Watkins composée de 150 produits de nécessité vous offre l'avantage. Si vous avez un équipement de voyage, écrivez à la Cle J. R. Watkins, 2177 rue Mason, Montréal, pour plus amples informations. Dépt. R-IX. 15-11-34

TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Gorge, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier, le sang et faire mourir. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la moindre somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise à temps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiées FRANCO sur réception du prix de 50 la bouteille. Ecrivez à: aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph, Québec, P.Q. Dr JOE COMTOIS, Dr JOE Barthélemy, P.Q.

A LIRE
par ceux qui souffrent de faiblesse et d'épuisement



"Depuis plusieurs années que je souffrais beaucoup du mal de reins, je croyais avoir du rhumatisme. J'étais devenu très faible et j'ai dû passer l'hiver au repos. Je décidai de prendre les PILULES MORO. Après quelques boîtes, j'allais mieux, mes douleurs diminuaient, mon appétit augmentait et petit à petit mes forces sont revenues. Après deux mois, j'ai pu reprendre mon ouvrage grâce aux PILULES MORO. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus, ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des hommes malades comme je l'ai été."
(Signé) — Raoul Martel, Ste-Monique (Nicolet), P.Q.

PILULES MORO
POUR LES HOMMES
Cie Médicale Moro, 1566, rue St-Denis, Montréal.

SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND



UN sirop de table pur, nutritif et bon marché. Les enfants en adorent le goût.

THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL.

Feuilleton du "Bulletin"
La Légende du Donjon
par Pierre GOURDON

sa mère, ou désirant la revoir pour une raison ou pour une autre, et craignant que ce voyage ne déplaisse à sa grand-mère, soit tout simplement partie pour le Midi, sans vouloir qu'on le sache.

—Nous le saurons!" s'écria la douairière à qui ces raisonnements avaient rendu sa confiance, son aplomb et même son humeur autoritaire.

Prenant congé de M. Gandoïn, elle ajouta:

"J'écirai dès ce soir".

On traversait le hall en remerciant encore le maître de séans de ses reconfortants conseils, quand une voiture apparut dans l'avenue.

"C'est Brigitte qui rentre", dit M. Gandoïn.

qu'elle venait ainsi chaque jour, vers la fin de l'après-midi, lui rendre compte de ce qui s'était passé dans sa maison de commerce, quand lui-même avait dû rester à la campagne, soit pour se reposer, soit pour s'occuper de ses propriétés.

La présence des deux jeunes hommes paralyse un peu les épanchements de la douairière qui, sans cela, se fut empressée de conter à Brigitte toutes ses émotions.

Mais M. Gandoïn mit tout le monde à l'aise, en annonçant à sa fille d'un ton dégagé, comme s'il annonçait la chose la plus naturelle du monde:

"Mme de Distré vient de m'apprendre que sa petite-niece l'a quittée ce matin.

—Martine est partie! s'écria Brigitte stupéfaite.

—Qu'y a-t-il à cela d'étonnant?

partirent et Lulu resta.

XI
LA REPONSE

Bien qu'ayant repris sa vie normale et régulière, Hubert de Limeray restait sous le coup de l'implacable événement qui s'était produit. Il arrive que l'éloignement et des préoccupations d'un ordre différent changent le cours de demi pensées et nous fassent à demi oublier ce qui fut, la veille, notre constant souci. Il arrive qu'un contraire ce souci augmente d'intensité et nous trouble davantage, à mesure que les circonstances l'ayant causé, les personnes et les lieux en ayant été les témoins, deviennent moins proches de nous. Tel était le cas de ce jeune officier qui, en s'efforçant de rassurer Mme de Distré, était parvenu à se rassurer lui-même, qui, seul maintenant et rentré à Saumur, s'effrayait de la disparition de Martine.

—Ou était-elle?... Qu'avait-elle fait?... Quel motif l'avait décidée à cette déraisonnable fuite?... Car, pour lui, il ne pouvait s'agir d'autre chose que d'une fuite vaine, préméditée même, et son esprit ne s'arrêtait pas un instant sur l'hypothèse, invraisemblable à son sens, d'un accident ou d'un crime.

Suite à la semaine prochaine.



Un lys fauché

(Mademoiselle R.-A. Noisoux, de St-Jean-Baptiste)

"C'est la saison où tout tombe Aux coups redoublés des vents; Un vent qui vient de la tombe "Moissonne aussi les vivants" EUGÉNIE de GUÉRIN

Une pluie dense et fine vient à peine de faire trêve. Le ciel est affreusement gris; le vent charrie les feuilles sèches avec des sifflements sinistres. Dans ce décor d'automne je marche en hâte. Au bout de la route un message télégraphique m'attend; on m'a fait demander. Je ne me demande pas de quoi il s'agit; à quoi bon? On ne peut jamais prévoir la teneur d'un télégramme inattendu. Mais bientôt le feuillet s'étale devant mes yeux: "Rose-Anna est décédée à midi, à Cartierville..."

Rose-Anna! je ne sais quelle vision je dois évoquer, de la petite fille rieuse qui m'apparut jadis, quand elle avait dix-huit ans, où de la jeune fille malade et résignée qui n'avait plus sur ses lèvres qu'un mélancolique, un irrisé sourire! Rose-Anna, Ninon, comme nous l'appelions tous!

Je pliai rêveusement, tristement, le feuillet jauni et je revins sur la route grise, du même gris que le ciel. Les feuilles desséchées, par groupes trilleuses, couraient encore devant moi, et, dans le sifflement de la bise, il me semblait entendre maintenant la voix plaintive de Millevoix, cet autre poitrinaire:

"Cache au désespoir de ma mère "La place où je serai demain!"

Lui aussi s'en était allé avec les fleurs et les feuilles! Puis ma pensée revint à la petite morte, couchée dans son cercueil dans une salle de l'Hôpital du Sacré-Coeur, la petite morte qui s'en était allé à Cartierville de la paroisse natale sans que j'aie pu la revoir! Et sous la rafale, je frissonnai...

Est-ce déjà si loin ce jour où je la connus? Il y a huit ans de cela, on peut vivre tant de choses en huit années! Elle était si jolie alors avec son visage rond et frais, ses joues roses, sans artifice, ses cheveux châtain qui moussaient autour de son front et ses yeux enfantins, si purs, si lumineux, dans lesquels passaient parfois les éclairs d'une inoffensive malice. Elle riait de tout son cœur, d'un petit rire qui lui était personnel et qui découvrait des dents mignonnes. Un peintre eût fait son portrait, il y eût ajouté des ailes et le Chérubin eût été parfait! Pas très grande, elle avait une façon de frôler ses cheveux contre mon épaule et de renverser sa tête afin que je puisse lire en ses yeux ses candides secrets. J'étais sa première amie; son cœur était si neuf!

Le temps passa. Un jour Ninon me dit: "J'ai fait un grand, un beau rêve! Je serai missionnaire!" Je souris, je m'attendais si bien à cette confiance. Si pure, si idéaliste, si dévouée, pouvait-elle choisir le sentier facile aux populations? Les sommets attendaient, mais les sommets abrupts et lointains des terres étrangères. Elle choisit sa communauté: "Je serai Missionnaire Franciscaïne de Marie. J'aurai la livrée blanche, j'irai cueillir les âmes!" Et depuis il ne fut plus question de ce départ, que de ses apostolats futurs.

Un jour elle m'écrivait ses adieux: elle avait distribué tous ses petits trésors, tous ses souvenirs, elle avait vengé les pauvres de ses habits et les portes du monastère s'étaient refermées sur elle. Comme elle devait être heureuse! Je me réjouis pour elle. Mais cette félicité fut de courte durée. La nouvelle vint, — une nouvelle stupéfiante, — de sa sortie du couvent. Elle n'y était demeurée qu'un mois, moins qu'un mois même! L'examen médical et la radiographie avaient révélé une lésion du poulmon. Elle-même n'en revenait pas. Jamais ou presque elle n'avait été malade, jamais ses joues ne s'étaient décolorées, jamais son entrain ne s'était ralenti. Et le verdict restait là comme un arrêt de mort. Car dès ce jour qui brisait tous ses rêves, anéantissait toutes ces ambitions, Ninon avait cessé de vivre. Elle m'arriva un soir de novembre, pâle, inconnaissable. On lui avait recommandé l'air des Laurentides, j'avais fortement insisté pour qu'elle vint chez moi! Elle n'était plus que l'ombre d'elle-même; elle avait oublié le son de son propre rire et le secret de ses boutades.

Il faut la déridier, dis-je à ma sœur. Et nous nous y employâmes. Elle avait l'obéissance facile: je commandais une promenade, une sortie, elle me suivait sans hésiter, mais personnellement elle avait perdu toute initiative comme une personne lasse, lasse à mourir. Nous la taquinâmes à propos de tout et de rien, elle ne se fâchait jamais et réapprenait à rire, à badiner. Ses joues se remplirent un peu, ses yeux reprirent leur éclat malicieux. La vie revient, pensai-je; la jeunesse prendra le dessus! Quand elle partit je ne soupçonnai pas qu'elle ne reviendrait plus, parce que pour elle j'avais la foi et l'espérance!

Mais les meurtrissures étaient plus graves qu'elles ne le paraissaient, les lésions plus profondes au moral qu'au physique. L'air des Laurentides lui manquant le mal poursuivit son œuvre; elle n'aspirait bientôt plus qu'à la mort. Je la grondais, elle se laissait faire avec une résignation de petite novice, et avec un ton légèrement chantant, un étrange reflet au fond des yeux, elle demandait s'indifféremment: "Est-ce donc si mal de vouloir mourir?"

Elle se reprit quand elle fut à l'Hôpital du Sacré-Coeur. Ses lettres devenaient optimistes; elle voulait vivre pour être une excellente tante et gâter ses neveux. Mais il était trop tard. Lentement, par petites étapes, le terrible mal gagnait du terrain et la poussait vers la tombe. Et voilà que la tombe s'est ouverte, que la petite âme virgine a pris son essor et que les yeux candides, les yeux d'enfant, se sont fermés pour l'immuable sommeil. Là-haut il n'y a pas de revers pour les beaux et les grands rêves, l'espace est sans fin, l'idéal ne se heurte nulle part. On lui posera des ailes, des ailes réelles cette fois, et elle chamera parmi les Chérubins, elle qui avait tant désiré chanter Matines dans les stalles du monastère. Ainsi la mort est douce à certaines âmes trop belles pour les régions terrestres.

Adieu, petite Ninon, adieu! Ou plutôt, non, au revoir dans le grand Ciel de lumière où tu trouveras bien des places pour nos âmes moins parfaites.

Marie-Antoinette Grégoire-Couplé à Brébeuf-les-Bains, le 30 sept. 1934.

Le droit des femmes

de vos enfants. Vous avez le droit d'essuyer les larmes, de consoler et de raffermir les cœurs endoloris, de tendre la main au prodigue repentant le droit d'épanouir par votre charité, le front du malheureux. Vous avez le droit de veiller près du lit de douleur, le droit de panser les plaies et de calmer la souffrance de vos enfants, le droit, après avoir fait le charme de leur vie, de diriger leur regard vers la patrie éternelle. Vous avez le droit, pour tout dire en un mot, de vous dévouer à tous, de vivre et de mourir pour ceux que Dieu a faits vôtres. Voilà vos droits, femmes chrétiennes, vos droits que vous devez conserver, que vous devez préserver de toute atteinte. Aucun rôle n'est plus beau que le vôtre, sinon sans doute celui du prêtre. Sachez donc fières de la mission que Dieu vous a donnée et n'en rendez pas d'autres. Le temps est tou-

jours jeune et pourtant, il vicié tout. A chaque pas qu'il fait, c'est l'aurore qui s'avance, mais en taisant par derrière l'ombre de la nuit.

LACORDAIRE

Pour le foyer

Desserts aux pommes à la canadienne — 2 c. à table de gélatine granulée, 1-4 tasse d'eau froide, 2 citrons, jus et écorce râpée, 2 tasses de sucre, 1 tasse d'eau bouillante. 1 livre de pommes canadiennes, 3 œufs. — Faire bouillir le sucre et l'eau pendant trois minutes, peler, vider et couper en tranches des pommes; faire cuire dans le sirop jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Recouvrir la gélatine avec de l'eau froide et la laisser tremper jusqu'à ce qu'elle soit molle. Lorsque les pommes sont cuites, y ajouter la gélatine en brassant jusqu'à ce qu'elle soit dissoute. Enlever du feu, presser à travers un tamis, ajouter en brassant l'écorce râpée et jus de citrons. Laisser reposer jusqu'à ce que le mélange soit froid et commence à se raffermir; battre des blancs d'œufs en neige ferme, agiter les pommes, puis y mettre les blancs d'œufs en brassant et continuer à battre jusqu'à ce que l'éponge soit épaisse. Verser dans un moule huilé et lorsque le mélange a durci, servir avec une cotlette.

Pommes à la parisienne — Peler plusieurs pommes canadiennes acides, les couper en deux moitiés en travers et enlever les cœurs. Faire cuire jusqu'à ce qu'elles soient tendres dans un sirop fait avec 1 tasse de sucre, 1 tasse d'eau bouillante en ayant soin de conserver la forme des pommes, égoutter les pommes et mettre chaque moitié de pommes sur une tranche de gâteau éponge rassis. Saupoudrer légèrement avec du jus d'orange et de la marmelade d'orange ou de pêche. Recouvrir la pomme avec une meringue et quelques amandes hachées. Faire cuire au four jusqu'à ce que les pommes aient une belle couleur dorée. Servir chaud ou froid.

Pommes ou tapioca au sago — Faire tremper 3-4 de tasse de tapioca pendant une heure dans une quantité suffisante d'eau pour le recouvrir. Egoutter. Ajouter 2 1/2 tasses d'eau bouillante, 1-2 cuillerée à thé de sel, faire cuire au bain-marie en agitant fréquemment jusqu'à ce que le tapioca soit transparent. Vider et peler des pommes canadiennes, mettre dans chaque pomme quatre clous de giroflier. Arranger dans une terrine beurrée. Remplir les cavités avec du sucre et verser par-dessus les pommes le tapioca ou le sago cuits. Faire cuire dans un four doux jusqu'à ce que les pommes soient molles. Servir avec du sucre ou de la crème.

Petits conseils

Une fois les gants de chamails lavés, jeter une cuillerée à thé d'huile d'olive dans l'eau à rincer et les gants sécheront en restant aussi souples que des neufs. Ne jamais laver la nacre de perle au savon et à l'eau. Une fois sale on la frotte doucement avec une éponge mouillée dans l'huile d'olive et on la polit ensuite avec un vieux mouchoir de soie. Quelques hachures de savon de ménage ajoutées à l'eau bouillante, et bien agitées, empêchent le fer à repasser de coller. Pour se garder les mains sèches en jardinant, se les frotter d'huile d'olive avant de mettre les gants à jardiner. Pour garder cristallins laitue et céleri, les plonger dans l'eau froide. Laisser faire un peu, puis enlever l'eau et recouvrir d'une assiette toute la journée ou la nuit au besoin. En les reprenant on les trouve tout rafraîchis et cristallins. Si le fourneau devient trop chaud, n'essayez pas de le faire refroidir en ouvrant la porte, car l'air froid s'y précipitant, fera baisser le gâteau ou le pain; placez plutôt une casserole d'eau sur la tablette supérieure, ce qui fera refroidir le fourneau sans affecter ce que vous y faites cuire.

Des fleurs où butiner

Quand nous sentons que Dieu nous manque, c'est qu'il est tout près. — Paul Bourget. Exiger la confiance avant de l'avoir gagnée, c'est vouloir se faire payer d'un travail que l'on n'a pas fait. — P. Monsabré. La supériorité de l'homme se mesure à sa faculté de supporter la solitude, de se suffire intellectuellement à lui-même et de savourer la sérénité féconde du silence. — Ousip-Lourié. Toute autre science est domageable à celui qui n'a pas la science de la bonté. — Montaigne. Si le bonheur est si rare, c'est que la faculté de le recevoir est encore plus rare. — Carlyle. On sonde une rivière avant de se jeter à l'eau. Sondez le cœur d'un ami avant de vous abandonner à lui. — Monsabré. Le temps est un grand maître, le malheur c'est qu'il tue ses enfants. — H. Berlioz.

La physiologie

Un front très fuyant, bas, plat est généralement un signe de peu d'intelligence. S'il n'est que légèrement fuyant, il indique de l'imagination, de la susceptibilité, de l'espérance. Les personnes lentes, à l'imagination lourde, ont le front très saillant. Les fronts perpendiculaires, hauts et froids arrondis aux tempes, accompagnent généralement une

intelligence solide, des pouvoirs de concentration et l'amour de l'étude. Un front bas, voûté, plein aux tempes, est un indice de douceur et de sensibilité et s'il est plus plein au-dessus des yeux, il appartient à une nature impressionnable et idéaliste. Les fronts hauts, étroits, presque sans rides, sur lesquels la peau est bien tendue, démontrent une faiblesse de volonté et un manque d'imagination. Les fronts qui ne sont pas absolument saillants, mais ont des bosses protubérantes, annoncent une vigueur d'esprit, de l'activité et de la persévérance. Les personnes possédant une nature poétique, ardente et sensitive ont souvent une veine bleue en forme d'Y dans un front ouvert, uni et bas. Des rides perpendiculaires entre les sourcils, de même longueur résistent un caractère colérique; mais si les rides ne sont pas de même longueur elles indiquent une pensée profonde et une concentration d'esprit.

Poires

La saison des poires des différents variétés s'étend presque jusqu'à Noël. Actuellement, la poire Bartlett est dans son meilleur état, plus tard, viendront les poires Anjou, Bose et Duchesses, toutes des variétés délicieuses lorsqu'elles sont mangées crues et qui peuvent aussi être apprêtées de bien des façons. L'embouteillage à chaud est meilleur pour faire des conserves de poires que l'embouteillage à froid. Les recettes suivantes ont été préparées par la Division des fruits, ministère fédéral de l'Agriculture:

Conserves de poires

Epluchez, coupez en moitiés et ôtez les cœurs des poires. Préparez un sirop en faisant bouillir ensemble pendant 5 minutes 2 tasses d'eau et 1 tasse de sucre. Mettez-y suffisamment de moitiés de poires pour remplir un bocal, généralement 12 morceaux. Faites cuire 5 minutes et embouteillez aussi rapidement que possible, en mettant le couvercle de verre par-dessus, mais sans fermer. Continuez jusqu'à ce que tous les bocaux soient prêts, puis remplissez-les avec du sirop; bouchez partiellement et stérilisez au bain-marie pendant 15 minutes, ou dans une bouilloire pendant 20 minutes, ou dans un four pendant 30 minutes à 275 degrés F. Puis bouchez hermétiquement.

Poires cuites

Choisissez des poires fermes, lavez-les, enlevez le calice et insérez un clou de giroflier entier. Mettez dans une casserole, et ajoutez très peu d'eau. Faites cuire au four pendant 45 minutes. Servez chaud ou froid. On peut faire des conserves de poires à la maison pour s'en servir pour des salades et des desserts.

Conserves de poires

Faites un sirop en mettant 1 tasse d'eau pour 1 tasse de sucre. Colorez-le rouge vif avec de la couleur végétale et ajoutez une demi-cuillerée à thé d'essence d'aman-de et une demi-cuillerée à thé d'essence de vanille. Epluchez, coupez en moitiés et enlevez le cœur de grosses poires fermes et mûres. Faites cuire dans le sirop jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Enlevez les poires et mettez dans des bocaux. Faites bouillir le sirop 5 minutes de plus et versez par-dessus les poires. Bouchez immédiatement.

Prunes

Les prunes sont maintenant abondantes et dans leur meilleur état pour être mises en conserves pour l'hiver. On en trouve plusieurs variétés sur le marché, et il y en a de toutes les couleurs et de tous les goûts. La grosse prune bleue est excellente pour les conserves; elle a une bonne texture et un bon goût et elle n'exige que très peu de sucre. Les variétés vertes comme les Reine Claude font un produit d'un fini entièrement différent. On considère depuis longtemps que les confitures de prunes de Damas sont sans égales. Les recettes suivantes ont été préparées par la Division des fruits du ministère fédéral de l'Agriculture:

Confiture de prunes de damas

Lavez les fruits et coupez en moitiés, en enlevant les noyaux. Cassez quelques noyaux et ajoutez les amandes aux fruits. Versez de l'eau par-dessus les prunes jusqu'à ce qu'elles soient presque recouvertes. Chauffez lentement jusqu'au point d'ébullition et faites cuire une demi-heure. Mesurez une quantité égale de sucre et ajoutez. Faites mijoter 1 heure et versez dans des contenants stérilisés. Bouchez immédiatement. Une grosse variété appelée "Grand Duc" fait une marinade sucrée excellente.

Marinade sucrée de prunes grand duc

Lavez et coupez les prunes en moitiés. Enlevez les noyaux. Faites un sirop avec 1 tasse d'eau, 2 tasses de vinaigre, 3 tasses de sucre brun, 2 cuillerées à thé de clous de giroflier entiers, 1 bâton de cannelle. Faites bouillir ensem-

ble 10 minutes, puis tamisez. Mettez 1 tasse de moitiés de prunes dans le sirop et faites cuire jusqu'à ce qu'elles soient tendres; enlevez les fruits et mettez dans des bocaux stérilisés. Continuez jusqu'à ce que toutes les prunes soient cuites; puis remplissez avec le sirop. Bouchez lorsque le mélange est chaud.

Conserves de prunes

Servez-vous de n'importe quelle variété de prunes ou de deux ou trois variétés ensemble. Prenez des prunes qui ne sont pas tout à fait mûres. Lavez et écorchez les fruits et mettez la marinade dans un four à feu très lent ou au-dessus d'un feu très bas pendant une demi-heure ou jusqu'à ce que tout le jus en soit sorti. Mettez 1 tasse de sucre pour deux tasses de prunes. Faites bouillir 3 minutes. Versez dans des bocaux stérilisés et bouchez. (Bureau des publications, ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada F.B.)

COURRIER des ABEILLES

Fleur des Bois. — Vous subissez la loi de l'existence qui veut qu'autour de nous des vides se fassent; que des amitiés passagères se remplissent et que d'autres ne se remplissent et que d'autres ne se remplissent et que d'autres ne se remplissent. C'est triste, c'est vrai, mais il est bon aussi que partout, toujours, il y ait des fleurs qui germent dans les cœurs, c'est-à-dire que, où que nous soyons, il y ait toujours quelque chose à chérir ou quelqu'un qui nous aime. Vous cherchez une amie? Là où vous ne la croyez, vous la trouverez. La vie n'est-elle pas une surprise continuelle? C'est bien cela, quand l'ennui menacera de vous assaillir, venez à moi!

Une lectrice cassidre. — Ce journal annoncé par M. Noisoux n'est pas en circulation. Vous pouvez communiquer avec lui en adressant à 6912, rue Fabre, Montréal. Puisque notre cercle vous plaît, pourquoi ne pas être des nôtres? Bienvenue.

Myrta aux yeux noirs. — Oh! oui, je comprends bien cela, cette surexcitation causée par les vacances qui vous prend toute et vous garde loin de la ruche! Mais j'ai confiance, on sait me revenir aimante et fidèle; cela me fait oublier les absences et me fait supporter mieux la rigueur des jours sombres et des vilains vents. J'aime vous retrouver franchement heureuse, joyeuse Myrta, et combien je souhaite que la vie continue de vous être bonne ainsi. Oui, j'ai beaucoup de travail en effet et je ne prends pas de vacances, cette année. Myrta trouvera-t-elle le tour de me faire quelques abonnements? C'est ce que je ferai plaisir! Bons jours!

Cléti. — Mais oui, je vous reconnais et je vous donne comme autrefois une franche hospitalité. Vous reviezndez?

Cœur en pleurs. — C'est charmant d'accorder autant de confiance tendresse et de venir vous jeter dans mes bras en m'ouvrant votre cœur en pleurs. Puisque vous aimez autant ce jeune homme il faut tâcher de le garder à vous et de vous faire plus câline et plus tendre afin qu'il oublie l'autre. Puisqu'il a conscience de ce qu'il a produit et qu'il vous honore encore de tant de confiance en vous demandant de le retenir il n'y a pas à hésiter, il me semble. Mettez-y tout votre cœur et votre tout de femme, vous serez fière de votre cœur. Vous êtes la seule, je crois, à m'écrire de votre paroisse. Ne pourriez-vous pas nous faire de la propagande? Bienvenue.

Pierrot Roi. — Je suis content de vous retrouver, mon bon ami Pierrot, et mon accueil, croyez-le, fut un heureux sourire qui se renouvelait chaque fois que je vous reconnaissais dans mon courrier. Les vacances ne sont jamais assez longues, c'est vrai; mais si elles devaient s'éterniser, elles ne seraient plus des vacances après tout. C'est ça. "Il faut savoir, après les joies. Reprendre la vie et son cours. Le train simple de tous les jours, et le collier et la courroie... Ne pas s'éparpiller en vains regrets. Mais faire son devoir après." Comme avant le baisser des joies, ... tout comme vous avez fait puisque vous y allez gaiement, à la besogne. Bons succès! Ne pourriez-vous pas m'amener de vos confitures, au rucher, ou me faire quelques confitures? C'est tout ce que je puis vous demander... c'est beaucoup... trop? Revenez-moi comme vous me le promettez.

Orpheline qui souffre. — Je publie. Confiance, espoir, et meilleur santé, ma bonne amie.

Démon rose. — Que je suis content de vous retrouver, chère petite fille que j'aime! Mais, ce qui n'est plus drôle, c'est qu'on a du chagrin et des craintes plein son cœur. Cela me peine vraiment et je ne puis rien pour vous, rien que vous dire d'avoir confiance et d'espérer. Il est des choses qui ressemblent tant au malheur qu'on en souffre et qu'en en pleure, mais tout à coup on s'aperçoit que ces choses tournent à notre avantage. Et tout est bien qui finit bien! Faites votre possible en tout; surprenez-les de la joie dans le cœur de votre jeunesse, votre gaieté, votre enthousiasme et ne vous précipitez pas outre mesure; quand vous aurez fait votre devoir en tout, il restera encore à vous soumettre au bon vouloir de Dieu, il n'arrive rien qui ne soit voulu par lui. Et puis, écrivez-moi tout et souvent. Je veux être une tendre grande sœur pour vous et j'aimerais que vous ayez la sensation de ma présence auprès de vous en me causant tout bonnement dans la paix des soirs. Merci de la bonne volonté promise et au plaisir de vous relire bientôt, mon petit démon rose.

Jeanne de Chantal. — C'est bien de réagir ainsi, mignonne, et j'ai été fier de vous. Cela dénote une force de caractère supérieure, une insouciance et de la philosophie qui vous vaudra le bonheur. J'aime que la jeunesse se fasse valoir, qu'elle soit de gaieté, d'ardeur, d'enthousiasme et de tendresse. J'aime qu'elle embaume, qu'elle ronne, qu'elle ensoleille

le cœur et elle fleurit. Et quand il y a de la tristesse sous les jeunes fronts, des larmes dans les yeux, des lourdeurs sur le cœur, ça ne ressemble plus à de la jeunesse et c'est si triste! Aussi il ne faut pas la tenir par des fausses couleurs, des fausses alarmes. Bons succès dans vos classes, bon espoir toujours et du bonheur pur et sain, léger et chantant qui soit du sourire constant sur vos lèvres. Revenez-moi!

Grande E. Monkeur. — Pourquoi désirez les grands espaces, les horizons nouveaux, l'inconnu souvent trompeur et cruel? Le plus beau coin du monde, c'est chez nous, là où sont les gardiens de nos âmes, où les peines s'apaisent, où la paix repose, où le travail console, où l'intimité enveloppe les cœurs; dans chaque chose l'on retrouve un écho de son âme parce que chaque chose fut faite avec amour. Oh! soyez heureuse et avec confiance; je l'espère, mais n'allez pas vous égarer dans la plus belle vie pure et sûrement la plus consolante. Vous êtes une vaillante! Bons succès dans vos travaux.

Aimable Pierrot. — Mon petit oiseau américain se reconnaît-il sous ce pseudo que j'ai cru être ce qu'il désirait? C'est que je n'ai jamais compris tout à fait le pseudo annoncé. Sûrement, c'est très bien ce que vous imaginez comme mode de paiement à votre abonnement et l'administration sera satisfaite, j'en suis persuadée; ne vous tracassez pas outre mesure à cause de cela. Votre maman est en pleine convalescence, je suppose, ainsi que grand-maman, et a-t-on commencé le travail rémunérateur aux frais communs? Je l'espère, mais n'allez pas vous fatiguer trop les yeux, vous n'y gagnerez qu'à en perdre. Je souhaite tout ce qu'il faut pour que vous jouissiez d'un bonheur durable et paisible. Souriez et tendre affection.

GRANDE SOEUR

Bourdonnements

A NOTER: Chaque Abeille et Bourdon n'a droit dans ses colonies qu'à la publication de soixante mots par semaine. Les communications doivent être écrites à l'encre, au recto et dans l'ordre habituel. Les correspondants ne devront à l'avenir échanger aucune lettre personnelle par l'intermédiaire de la directrice. Ceux qui désirent se créer ici des relations épistolaires devront publier leur adresse dans ces colonnes; nous ne réadresserons de lettres à qui que ce soit et sous aucun prétexte.

Angélico. — Je vous admire ferme, vous, parce que vous avez la réplique facile et j'applaudis à celle que vous avez servie à Jouveineau au nom de la gent féminine honnête.

Sentinelle. — Je cache ma malice sous une aile rose. Me laisseriez-vous passer?

A tous. — J'arrive en droite ligne de l'enfer d'où le gros satan me chassa, disant qu'il n'y a pas de place par là pour du bon monde. Dites, vous autres, et a-t-il une petite place au rucher pour un DEMON ROSE?

Angélico. — Je n'ai jamais rencontré de jeunes filles pour haïsser leurs talons; c'est une histoire que j'ai prise, je ne sais plus où, je l'ai trouvée drôle et j'ai voulu faire rire avec moi les membres du Cercle. Au fait, je suis content qu'elle m'ait fait connaître la douceur d'une femme... ange.

Un gars de la marine. — Pourquoi pas m'amener avec vous sur la grande bercuse bleue?

Petite bleue. — Qu'étes-vous devenue? J'aime tout ce qui est bleu comme l'azur.

C. Drôle. — Ce n'est plus drôle maintenant qu'on ne vous voit plus!

Soleil Printanier. Clair de Lune, Contesse Blanche, Ferdinand. — Une amie Basilienne qui revient après une longue absence. Je ne vous connais pas mais j'aimerais vous connaître.

la douleur vient en ternir l'éclat! Puisque vous êtes amoureuse, cette tristesse doit être passagère.

Aurore Printanier. — Je vous attends de nouveau au rucher que vous savez si bien remplir de vos suaves harmonies.

Fleurde. — Vous reverra-je bientôt, vous, délicieuse sœur? Acceptez-vous mon rendez-vous au Cercle? Au revoir!

Aux Sœurs. — A la déclaration de fière indépendance d'un Jouveineau qui affiche un grand mépris de l'amour, préférez-vous cet aveu que l'amour nous guette précisément là où nous croyons qu'il ne se cache pas?

Cécilia. — Quoique tardif, mon accueil n'en est pas moins fraternel. Allons! blonde sœur, entrez vite chez moi et chantez pour m'être agréable, ce joli refrain qui vous va bien: "Sautez, mignonne Cécilia, ah! ah! ah! ah! ah! ah! Cécilia, ah! ah! Cécilia!"

Tourterelle. — Merci à la gentille Tourterelle qui me babille de belles et si bonnes choses. Vous avez raison!... Revenez quelquefois me faire de ces délicieuses morales qui me font du bien!

René de la Lande. — Le paradis terrestre est-il du nouveau fermé par quelques fautes de femmes? Le diable qu'on ne voit plus guère dans nos parages, peut bien être allé leur offrir des pommes! Ça s'est déjà vu!

Vieux Frérot. — Pour commémorer le quatrième centenaire de Jacques Cartier, un escalier a été taillé dans le Cap-Atroce. Dans vos pérégrinations, faites un exprès pour juger de sa commodité.

Jouveineau. — Je vous tends la main, ami, avec un joyeux sourire et le bonjour dans les yeux. Détronpez-vous mes rires ne sont pas changés en pleurs. Si j'ai été absent au courrier, ce n'est pas pour cette raison... mais je compte revenir plus souvent cet automne. Alors! Soyons amis!

Miss K. Price. — Je vous garde un coin douillet et chaud pour les jours de forte brise. Venez l'habiter quand le cœur vous en dira. L'amitié est ici réchauffante. Je vous garderai prisonnière.

Petite Capricieuse. — Vers vous vont mes pensées les plus respectueuses.

L'homme qui pleure. — Pourquoi pleurez-vous donc, mon cher? L'HOMME QUI RIT

Princesse Lina. — J'ai lu avec un vif intérêt le billet que vous m'adressiez sur le Bulletin de juin. Je vous comprends très bien; on ne peut pas toujours être de la même humeur, éprouver toujours les mêmes sentiments, soit que la température ou la tâche à accomplir ce jour-là nous conviennent moins. Toutefois est-il qu'on se sent plus las, plus mélancolique, et naturellement on cherche un petit coin solitaire pour penser à un tas de choses et quelquefois même à rien du tout, n'est-ce pas? Je ne devrais pas être le seul être sur la terre à penser ainsi. Ecrivez-moi encore de vos charmants petits mots, faites-moi vous mieux connaître et par conséquent vous mieux aimer.

C. Drôle. Oh, sœur, Secret, Campagnard de Mauricie. — Aimeriez-vous vous faire une petite amie nouvelle? Venez bourdonner avec moi. Je saurai me faire aimante et accueillante envers vous. Donc, bienvenue à tous.

Petite malade. — Si un bon baiser peut vous guérir, je vous envoie mon meilleur. MYRTA AUX YEUX NOIRS

L'appel à tous les membres du Cercle

Vous avez pris connaissance de notre appel dans notre dernier numéro? Vous avez compris que nous attendions de chacun de vous un bel élan de dévouement? S'est-on mis à l'œuvre pour nous recruter de nouveaux abonnés? Il faut s'y mettre immédiatement... L'heure est venue de prouver votre attachement au Cercle et l'intérêt que vous portez au Bulletin.

On se rappelle que le "tournoi" se terminera le quinze janvier, qu'une jolie boîte de papier à lettre sera offerte au recruteur de cinq abonnements, anciens ou nouveaux, et que tous ceux qui auront pris part au tournoi auront droit au tirage d'un cinquantaine dollars. Qu'on fasse sa part large, en autant qu'on le pourra. Grande ou petite, elle sera appréciée.

GRANDE SOEUR

Nos cachets

Nous vendons au prix de quinze sous le paquet de cinquante, de jolis cachets représentant une abeille d'or, sur fond vert ou bleu, avec inscriptions: "Cercle Littéraire Les Abeilles". Chacun de nos membres devrait les employer pour orner gentiment sa papeterie et publier discrètement son titre d'abeille. On se les procure en s'adressant à

GRANDE-SOEUR, Napierville, Qué.

Le discours-programme de M. Vautrin au congrès de colonisation

Coloniser depuis Gaspé jusqu'au Témiscamingue-Abitibi, sans le secours des municipalités, mais avec celui d'Ottawa; coloniser avec des colons, groupés sur des terres neuves ou avec des colons isolés dans des colonies déjà ouvertes; construire des chemins, des routes et des ponts; multiplier les sociétés de colonisation diocésaines avec comités paroissiaux

Québec, 17. — Voici un résumé substantiel du discours prononcé par M. Irénée Vautrin, à l'ouverture du congrès de colonisation, ce matin:

Coloniser depuis Gaspé jusqu'au Témiscamingue-Abitibi, sans le secours des municipalités, mais avec celui du gouvernement fédéral; coloniser avec des colons groupés sur des terres neuves ou avec des colons isolés dans des colonies déjà ouvertes; construire des chemins, des routes, des ponts; multiplier les sociétés de colonisation diocésaines avec comités paroissiaux, tels sont quelques-uns des points principaux du discours-programme de M. Vautrin, rendu public ce matin à l'ouverture du congrès de colonisation.

Le ministre trace d'abord le sombre tableau de désolation qu'offre le chômage dans les villes, souligne que le gouvernement va consacrer la somme de \$10,000,000 à la colonisation pour rétablir l'équilibre entre la population urbaine et la population rurale. Le congrès a pour but de suggérer quelle est la meilleure manière de dépenser cet argent.

M. Vautrin expose ensuite l'exposé tout d'abord un "plan provincial de colonisation", et un "plan provincial pour la création de nouveaux établissements agricoles sur des terres inoccupées".

Le ministre propose pour répondre aux besoins des colons nécessaires déjà établis sur des terres neuves d'ajouter à la prime de défrichement et à la prime de labour, vu qu'il vend son bois moins cher quand il peut le vendre et que le revenu de son travail pour les compagnies forestières est moindre, de supprimer le bon de secours et de le remplacer par une prime additionnelle d'aide, variant entre \$30 et \$100.

M. Vautrin suggère ensuite de consacrer immédiatement une somme assez considérable, dépensée en trois ans, pour la construction de chemins et ponts. Les colons exécuteraient ces travaux de voirie graduellement pendant les trois années.

M. Vautrin est d'avis que la somme de \$700 du plan Gordon devrait

être répartie comme suit: \$80 pour le transport au maximum; \$100 pour la construction d'une maison au maximum; \$120 pour la subsistance de la famille la première année; \$100 pour la subsistance de la famille la deuxième année, et même montant pour la troisième année. Il restera ainsi une réserve convenable pour l'achat d'animaux, d'instruments aratoires, etc.

Des magasins

Le ministre envisage le projet de construire des magasins dont la direction sera confiée au gouvernement même ou à la Coopérative fédérée, afin de faire disparaître tout soupçon d'exploitation. Il y aura lieu de s'occuper de construire des écoles-chapelles et des logements pour les curés-colonisateurs.

Le plan provincial d'établissement de colons par groupes n'exigera aucune contribution de la part des municipalités et du fédéral. A leurs frais, 50 colons, en moyenne, se rendront sur les lieux. On y fondera une colonie de quatre maisonnettes. Ils commenceront par travailler aux chemins à \$1.60 par jour, abandonnant \$1 pour pension et vêtements. Ils auront droit à des primes et deviendront au bout de quelque temps colons réguliers.

Quant aux colons qui préfèrent s'établir dans des colonies déjà ouvertes et se faire guider par des sociétés de colonisation, ils recevront une allocation de \$75 pour le transport; de \$100 pour les frais de construction de maison, et les primes régulières de défrichement, de labour, etc.

Le programme de M. Vautrin prévoit à des primes de jardinage pour les femmes de colon, à un service d'agronomie.

Les fils de cultivateurs

M. Vautrin s'arrête ensuite à exposer les résultats de la politique d'établissement des fils de cultivateurs sur les terres libres. \$32 sont présentement établis et ont touché le tiers des \$300 qui leur sont dus en trois ans. Il annonce que le gouvernement va étendre le cadre de cette loi de façon que les jeunes

gens qui n'ont plus leurs parents, les jeunes pères de famille et ceux qui vivent dans les villages, dans les villes et dont les parents ne sont pas cultivateurs puissent profiter du même plan. Par ce moyen, le ministre espère que les vieilles paroisses vont se repeupler.

La classification des terres

De la classification des terres, le ministre fait observer qu'elle est déjà autorisée et se divise comme suit: terres propres à la culture, et terres d'exploitation forestière. Il serait désirable, dit M. Vautrin, que le ministre puisse faire cette classification, dans les endroits où il le jugera à propos, sous la direction des chefs de district.

Le ministre Vautrin insiste pour que se forment des sociétés de colonisation dans chaque diocèse avec comités paroissiaux et il fait l'éloge de la collaboration des prêtres colonisateurs et des évêques.

M. Vautrin est d'opinion qu'il faudra amender plusieurs lois de façon que la réserve spéciale de huit acres sur chaque lot de colon soit portée à 20 acres; que les terres soient rachetées au prix de \$300; que l'expropriation de terres soit permise en certains cas.

Où coloniser-t-on?

Où coloniser? sur les terres de la Couronne (on aura bientôt 2487 lots de plus disponibles); sur les terres d'échange (vestiges du système seigneurial); sur les terres libres (une enquête en cours va en indiquer le nombre); sur les savanes (à la suite de travaux de drainage); sur les réserves indiennes (Gatineau et Témiscamingue).

Le ministre fait état ensuite des réductions obtenues des chemins de fer, réduction de 50 pour cent en moyenne pour le transport des colons et de leurs effets.

Il constate qu'il faut encourager la construction de moulins à scie, et organiser la vente du bois coupé par les colons aux compagnies forestières.

Le ministre termine en citant de nombreuses opinions sur l'importance de la colonisation dans le Québec.

Le discours de S. E. le cardinal Villeneuve au congrès de colonisation

(Suite de la 1ère page)

ce si tu et le monde met l'épaule à la roue.

La population rurale, qui a eu comme tout le monde ses jours de gaspillage et d'imprévoyance, finira par comprendre plus généralement qu'elle doit faire des économies et des renoncements à l'effet de préparer mieux ses jeunes gens et ses jeunes filles à fonder des foyers non plus en accourant avec usure et aventure dans les villes et les régions urbanisées, mais dans les districts neufs et ouverts à la colonisation, où le travail pour être rude et peu rémunérateur en écus sonnants n'en sera que plus honnête et plus fécond en richesse de vie. Toutefois, il n'est pas possible de songer à faire faire en notre situation siècle de la colonisation à la façon de nos pères. Il faudra prendre nos gens comme le siècle les a faits, leur imposant sans doute les héroïsmes nécessaires, mais leur procurant aussi un état de vie qui ne leur fasse pas trop envier le reste de l'humanité. Il y a ici un devoir de justice sociale que tous doivent reconnaître, et qui impose à l'Etat et aux particuliers la collaboration nécessaire.

Messieurs, nous mettons cette Fédération des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec à votre service. Elles ne feront point de politique de parti. Elles ne seront point des organes de parti au pouvoir. Elles sont notre institution, à l'effet de travailler selon leurs forces à sauver notre race des périls qui la menacent. Sans doute, ces Sociétés ayant leur autonomie, nous ne prendrons point la responsabilité de tous leurs actes, mais elles devront écouter nos directives.

Mais, Messieurs, je me hâte de le dire, elles ne seront point non plus des groupements d'opposition au gouvernement établi. En aucune manière. L'honorable M. Vautrin, ministre de la Colonisation, l'a compris, lui qui nous a invités à fonder en tous nos diocèses des sociétés analogues à celles qui existaient déjà à son avènement, dans celui de Québec, et dans quelques autres. Son prédécesseur, l'honorable M. Laferté, avait lui-même paru satisfait de la fondation de la Société de colonisation du diocèse de Québec.

Elles recevront donc les secours publics qu'il plaira aux divers ministères de leur concéder pour leur permettre une puissance d'opération convenable. Car, enfin, livrées à leurs seuls moyens, leur oeuvre demeurerait, on le comprend, plutôt restreinte.

Mais des territoires de colonisation pourraient être assignés à nos sociétés au fur et à mesure qu'elles en auraient besoin, et elles se chargeraient ensuite par leur propagande et leur action de recruter de trouver et de choisir des colons idoines, de les diriger dans leur placement, de les aider dans leurs premiers efforts, d'intercéder auprès des pouvoirs publics pour leur obtenir les secours les plus opportuns, ceci d'ailleurs sans exclure l'action légitime des autres initiatives ni des pouvoirs établis.

Demeurant ainsi sur leur terrain propre, ne faisant point de politique mais de la colonisation, elles aideront Nosseigneurs les évêques et les prêtres qui ont sous leur juridiction des sections à coloniser.

Volontiers, pourraient-elles servir d'ailleurs non d'une façon exclusive d'organes corporatistes et intermédiaires entre l'autorité publique et les éléments sociaux qu'il incombe à celle-ci de manoeuvrer avec sagesse et prudence en vue du bien commun.

Messieurs, on me permettra de terminer en vous citant un extrait de l'encyclique *Quadragesimo Anno* dont la philosophie sociale défie toute comparaison. L'on aurait tort de s'imaginer un demeurant, qu'elle préconise le fascisme ou toute autre forme particulière de gouvernement public, mais elle formule des maximes de sagesse sociale qu'il n'est permis à personne d'ignorer ni de mépriser.

"Parlant comme remède aux désordres déjà signalés de la réforme des institutions, c'est tout naturellement l'Etat, continue Sa Sainteté Pie XI, qui vient à l'esprit. Non certes qu'il faille fonder sur son intervention tout espoir de salut! Mais, depuis que l'individualisme a réussi à briser, à étouffer presque cet intense mouvement de vie sociale qu'il s'épanouissait jadis en une riche et harmonieuse floraison de groupements les plus divers, il ne reste plus guère en présence que les individus et l'Etat. Cette déformation du régime social, ne laisse pas de nuire sérieusement à l'Etat, sur qui retombe, dès lors, toutes les fonctions que n'exercent plus les groupements disparus, et qui se voit accablé sous une quantité à peu près infinie de charges et de responsabilités.

"Le congrès de colonisation n'aura aucun caractère politique"

"La colonisation doit être au-dessus de nos petites misères partisans et une oeuvre canadienne et québécoise" déclare M. Taschereau - Le gouvernement compte sur l'appui du clergé - Les primes seront payées par chèques - L'abolition des secours directs aux colons nécessaire

Québec, 17. (D.N.C.) — Le congrès de colonisation a été inauguré ce matin, à l'hôtel du parlement, sous la présidence du nouveau ministre, M. Irénée Vautrin.

A la table présidentielle, celui-ci était accompagné de son sous-ministre, M. Richard, et de Mgr Boulet, de Sainte-Anne de la Poëtière, président de la Société de colonisation du diocèse de Québec. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait S. E. le cardinal Villeneuve, S. H. le lieutenant-gouverneur de la province, M. Patenaude, NN. SS. Plante, de Québec, et Desmarais, de Saint-Hyacinthe, l'évêque anglican de Québec, le Rev. Lennox Williams, le premier ministre de la province, M. Taschereau, ainsi que la plupart des membres de son cabinet. Plusieurs centaines de délégués venus des quatre coins de la province y assistaient.

Les discours de bienvenue ont été prononcés par le lieutenant-gouverneur, M. Irénée Vautrin et M. Taschereau.

M. Patenaude

M. Patenaude a dit dans son allocution que la colonisation et l'agriculture, en plus d'être un apport précieux au développement du pays, restent pour nous la base de notre permanence ethnique, le réservoir qui doit toujours s'élargir pour fournir constamment les éléments nécessaires à notre ascension.

M. Taschereau

Le premier ministre dit que le gouvernement compte largement sur l'appui du clergé pour la mise en oeuvre du vaste programme de colonisation qu'il veut entreprendre. Il remercie Son Eminence ainsi que les évêques qui ont répondu à l'invitation de M. Vautrin. Il leur donne l'assurance que le congrès qu'il commence ne doit avoir et n'aura aucun caractère politique.

La colonisation, dit-il, doit être au-dessus de nos petites misères partisans, une oeuvre canadienne et québécoise.

Deux classes de citoyens doivent principalement retenir l'attention des congressistes: les chômeurs des villes et les jeunes gens de la campagne qui ne peuvent s'établir sur des terres et qui sont en danger d'aller à leur tour s'échouer dans les villes, ce qui ne ferait qu'aggraver le problème qui se pose.

Le gouvernement veut s'intéresser d'une façon toute particulière aux jeunes de la campagne. Il n'y a pas de sacrifices qu'il ne fera pas pour les garder au travail agricole. Des primes de toutes sortes

réalisés l'ordre hiérarchique des divers groupements... plus grands seront l'autorité et la puissance sociale, plus beaux et plus prospère l'état des affaires publiques".

Sur ces mots, Messieurs, j'exprime mes félicitations aux autorités provinciales, à l'honorable Monsieur le ministre de la colonisation en particulier, de leur souci d'éclairer à la lumière de tous le grave problème qui vous préoccupe et je souhaite aux présentes assises le plus entier succès pour le bien commun de notre chère, souverainement chère province de Québec.

leur seront offertes et M. Vautrin en parlera plus en détail. Contrairement à ce qui s'est fait jusqu'à présent, le gouvernement veut qu'à l'avenir la route précède le colon dans les régions nouvelles qui s'ouvrent. Avant d'arrêter son programme, le gouvernement a tenu à prendre l'avis de tous ceux qui s'intéressent à la colonisation.

C'est pourquoi ils les a conviés à ce congrès.

S. Em. le cardinal Villeneuve a annoncé que le clergé est disposé à faire sa part dans l'oeuvre de colonisation par l'établissement de sociétés diocésaines. Nous publierons ailleurs le texte du discours de Son Eminence, de même qu'un aperçu du discours de M. Vautrin. (page 2).

Celui-ci a exposé en détail un programme qu'il a préparé mais qui reste sujet à modifications. "Ce programme, dit-il, je vous l'expose, je ne vous l'impose pas".

L'abolition des secours directs aux colons nécessaire

Dans son discours, M. Vautrin a annoncé l'abolition prochaine des secours directs aux colons nécessaire. En plus des primes et des aides qui existent déjà, le gouvernement créera des primes additionnelles pour le travail que chaque colon fera sur son propre lot. Depuis, les primes, octrois, aides, etc., ne seront plus payés en "bons", mais en argent, par chèque.

M. Vautrin suggère que le gouvernement de Québec demande à celui d'Ottawa de faire autant pour la colonisation dans notre province qu'il fait actuellement dans la province de Saskatchewan.

Si le problème agricole saskatchewan peut être considéré comme national, il en est de même pour le problème agricole québécois.

Le programme très élaboré de M. Vautrin comporte un grand nombre de réformes dans la politique de colonisation du gouvernement provincial, sur lesquels nous reviendrons.

Le congrès se continue cet après-midi. Les congressistes entreprendront alors l'examen du programme que M. Vautrin leur a exposé.

Ecole Provinciale de Laiterie, St-Hyacinthe

COURS EN INDUSTRIE LAITIÈRE, 1934-1935. DIRECTEUR, GEORGES CAYER

PROGRAMME D'ETUDES 1934-35

Cours anglais pour fabricants de beurre et de fromage, du 26 novembre au 22 décembre 1934.

Cours français pour fabricants de beurre et de fromage, du 7 janvier au 2 février 1935.

Cours bilingue pour experts-essayeurs de lait, du 26 novembre au 22 décembre 1934.

Cours français pour fabricants de crème glacée du 5 au 15 février 1935.

Cours français pour fabricants de beurre et de fromage, du 18 février au 16 mars 1935.

IMPORTANT

Vous trouverez ci-dessous le texte du règlement que nous a communiqué le Service provincial d'hygiène

Prenez un abonnement au

CANADA FRANCAIS

Publication de l'Université Laval et de la Société du Parler français

Cette revue d'intérêt général publie chaque mois 96 pages de texte inédit sur les sujets les plus variés, questions d'actualité, mouvement intellectuel, vulgarisation scientifique, linguistique, etc.

Conditions d'abonnement: \$3.00 par année; \$2.00 pour les instituteurs et les étudiants; \$0.75 pour abonnement d'essai de trois mois.

Excellent médium d'annonce.

Adresse: Le Canada Français, Université Laval, Québec.

ne concernant la vaccination en nous donnant l'avis formel qu'il entend le faire appliquer dans toute sa rigueur et que, si les inspecteurs régionaux rapportent à partir du 1er septembre 1931 des infractions à ce règlement, les corporations ou autres autorités scolaires qui en seront trouvées responsables devront s'attendre à ce que des procédures légales soient prises contre elles, sans autre avis.

TEXTE DU REGLEMENT PRECITE

53. — "Toute corporation scolaire ou autre, ou toute personne ayant le contrôle d'une école, d'un collège, d'un couvent, d'une université ou d'une autre maison d'éducation, devra refuser d'admettre dans l'institution tout élève qui ne fournit pas de certificat, d'un médecin praticien de la province, de vaccination antivaricelle réussie ou d'insusceptibilité à prendre le vaccin, l'opération ayant été pratiquée repus moins de sept ans.

"L'admission de chaque élève non vacciné constituera une offense distincte."

En considération du règlement ci-dessus, les autorités de l'Ecole de laiterie refuseront d'admettre à leur école tout élève qui ne s'y conformera pas.

COURS DE FABRICANTS

Ces cours sont ouverts aux fabricants de beurre et de fromage, aux experts-essayeurs de lait, de même qu'aux apprentis ayant deux ans d'expérience dans la fabrication du beurre et du fromage.

COURS D'EXPERTS-ESSAYEURS DE LAIT

Un seul cours spécial d'experts-essayeurs de lait sera donné. Toute personne qui désire obtenir un certificat d'expert-essayeur de lait de notre école et qui n'est pas tenue de suivre un cours de fabrication de beurre et de fromage, devra être enregistrée aux cours, l'élève doit savoir lire et écrire couramment et connaître les quatre règles simples de l'arithmétique. En ce qui concerne les candidats aux cours Supérieur en Industrie Laitière, il sera préférable que l'élève possède quelques années de cours commerciaux. Dans tous les cas, il ne sera admis à l'Ecole de laiterie que les élèves qui passeront à la satisfaction du Directeur les examens d'entrée auxquels ils seront soumis.

CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les cours sont gratuits. Les seules dépenses à la charge de l'élève sont celles de son entretien et de sa pension durant son séjour à St-Hyacinthe.

DEGRE D'INSTRUCTION REQUIS

Pour être enregistré aux cours, l'élève doit savoir lire et écrire couramment et connaître les quatre règles simples de l'arithmétique. En ce qui concerne les candidats aux cours Supérieur en Industrie Laitière, il sera préférable que l'élève possède quelques années de cours commerciaux. Dans tous les cas, il ne sera admis à l'Ecole de laiterie que les élèves qui passeront à la satisfaction du Directeur les examens d'entrée auxquels ils seront soumis.

Domicile: 3469, Ste-Catherine est Téléphone: CHerrier 1452

RAYMOND GODIN

AVOCAT

Suite 512 — Téléphone: LANcaster 1159

10, SAINT-JACQUES OUEST — MONTREAL

Demandez les rations balancées Nous ACHETONS les produits de la ferme:

CARONA

pour volailles et bestiaux

E. W. CARON

145-149 est, rue des Commissaires

Meunier et négociant en farine, Grains et Provisions

Grains libres — chars assortis.

T'a pas ?

ELLE A CERTAINEMENT BESOIN D'UN BON NETTOYAGE.

COMME NOUS N'ALLONS NULLE PART CE SOIR, JE CROIS QUE JE VAIS ARRANGER LA FOURNAISE

EST-CE QUE JE PEUX T'AIDER, GASTON?

T'a pas déjà décidé, un soir que tu n'avais rien de mieux à faire, de réparer cette pièce brisée dans ta fournaise —

mais quelques heures plus tard, alors que tu es tout couvert de suie et de cendre, ta femme vient t'annoncer gentiment —

ET TU LUI AS DIT QUE JE NE POUVAIS ALLER A LA LUTTE PARCE QU'IL FALLAIT QUE J'ARRANGE LA FOURNAISE!!!

APRÈS TOUT, IL FALLAIT BIEN ARRANGER CETTE FOURNAISE UN JOUR.

JÉ VAIS VOIR SI ON NE RADIO-DIFFUSE PAS CE COMBAT DE LUTTE, UN JOUR.

qu'un de tes copains avait appelé durant la journée, offrant de partager avec toi une couple de billets complémentaires pour le grand tournoi de lutte, ce soir-là —

T'a pas ensuite essayé une BLACK HORSE ? Ça ramène l'harmonie dans le ménage ! 2317

Dites simplement - "Bière" BLACK HORSE

Dawes, S.V.P."